

**LE MUSEE ET LE CENTRE INTERDISCIPLINAIRE D'ETUDE
DES CIVILISATIONS DE L'EUROPE ET DE LA
MÉDITERRANÉE**

Etude préalable pour un projet de "délocalisation" du MNATP-CEF de Paris à
Marseille

Par Michel COLARDELLE
Conservateur général du patrimoine
Directeur du MNATP-CEF

20 octobre 1999

SOMMAIRE

AVERTISSEMENT

INTRODUCTION

**1. DU MNATP-CEF AU MUSEE DES CIVILISATIONS DE L'EUROPE ET DE LA
MEDITERRANEE**

2. A PARIS, A MARSEILLE : AVANTAGES ET INCONVENIENTS

3 . LES GRANDES LIGNES DU PROJET

CONCLUSION

Avertissement

La re-définition des objectifs et des moyens du Musée national des arts et traditions populaires et du Centre d'ethnologie française (dernier grand musée national avec le Musée des Antiquités Nationales de Saint-Germain en Laye à n'avoir pas fait l'objet d'une rénovation depuis vingt ans) à la suite de la mission qui m'a été confiée en 1994 par Mme Françoise CACHIN, Directeur des Musées de France, et de ma nomination à la direction commune des deux institutions début 1996, est passée par quatre phases.

La première, consignée dans mon rapport du 13 mars 1995, proposait des modifications liées à l'évolution de la société et de ses attentes depuis la fondation de l'établissement le 1er mai 1937 : un élargissement chronologique (à partir de l'an Mil), géographique (la France et, aux périodes concernées, ses territoires d'Outre-Mer), thématique (l'homme et la société, du haut en bas de l'échelle, dans leur environnement ; les formes culturelles, à la ville comme à la campagne), ainsi qu'une diversification méthodologique utilisant, avec l'ethnologie qui reste bien entendu la discipline centrale, la géographie, les sciences de l'environnement, l'archéologie, l'histoire, la sociologie, la linguistique, pour ne citer que les principales.

La seconde phase, résultant de la réflexion de l'équipe lors de l'établissement du "programme 1996-2000" adopté à l'unanimité par le Conseil de laboratoire le 26 juin 1996, concernait l'ouverture sur le présent du champ chronologique, puisqu'il apparaissait clairement que c'était la mise en perspective des événements sociaux contemporains sur le temps long qui constituait l'intérêt majeur d'un musée de société. Nos autorités de tutelle, DMF et CNRS, l'ont approuvée.

La troisième phase, issue de l'évolution du projet présidentiel du "Musée des Arts et des Civilisations" (aujourd'hui "Musée du Quai Branly") et des conclusions du colloque tenu en avril 1997, intitulé "Réinventer un musée : le MNATP-CEF" (publication en cours par l'Ecole du Louvre, parution prévue fin octobre), ouvrait plus largement la thématique du musée sur l'Europe. La transformation du MNATP en "Musée des Civilisations de l'Europe" fut d'abord proposée en 1998, dans un article du Débat. Soutenu par la Direction des Musées de France et le Ministère de la Culture et de la Communication, ce projet d'évolution était publiquement annoncé par Mme Catherine TRAUTMANN le 31 mars 1998, lors du discours d'inauguration de l'exposition "Skater la ville". Ce projet permettait aussi d'offrir une solution pour les collections européennes du musée de l'Homme, laissées à l'écart du futur Musée du Quai Branly qui sera consacré exclusivement à l'art et à l'ethnographie extra-européens.

Ainsi redéfini dans ses grandes lignes, le projet intellectuel, scientifique et culturel du musée partait plutôt de l'idée que la localisation actuelle du MNATP-CEF pourrait être maintenue, contrairement à des propositions précédentes (rapport PITTE, et auparavant décision du Comité de Décentralisation en 1991) qui avaient été très mal reçues par le personnel de l'établissement. Cependant des données nouvelles s'accumulaient, contrariant cette option : expertise systématique de l'état du bâtiment et évaluation du coût de sa remise aux normes, étude des besoins nouveaux en surfaces et volumes en fonction des acquisitions en cours et en projet, essais de

promotion de l'établissement et de ses expositions auprès du public parisien, francilien et touristique, enfin appréciation des choix politiques d'investissement culturel à Paris à l'issue de la phase des "Grands Travaux", eu égard aux nécessités de l'aménagement du territoire. J'avais vainement espéré l'attribution du Palais de Tokyo au Musée des Civilisations de l'Europe, ce qui aurait constitué une solution élégante : le bâtiment était libre, ses volumes intéressants, et on se serait trouvé en face du Musée du Quai Branly, accessible en quelques minutes par la passerelle sur la Seine.

Ainsi aurait-on retrouvé sinon l'unité, du moins une proximité favorable à d'étroites collaborations entre deux institutions hautement complémentaires, et le public y aurait gagné. La décision ministérielle de transformer le Palais de Tokyo en Centre d'art contemporain, et ma conviction que le maintien du MNATP au Bois de Boulogne signifierait à coup sûr sa disparition à court terme (on ne peut prétendre durablement maintenir en fonctionnement un musée qui n'a pas de visiteurs !), m'ont conduit à étudier - c'est la quatrième étape - diverses solutions hors Paris, répondant à plusieurs critères. La lettre de mission de Mme Catherine TRAUTMANN datée du 30 juin 1999 me confie le soin, dans le cadre de la mission d'expertise de M. Roger BARRIÉ, signée par elle conjointement avec Mme Dominique VOYNET, Ministre de l'aménagement du territoire et de l'environnement, d'étudier "quel pourrait être l'apport du musée national des arts et traditions populaires à la définition et à la réalisation d'un pôle culturel susceptible de s'inscrire dans la perspective d'Euroméditerranée" à Marseille.

L'étude qui suit tente de répondre à cette question en proposant le transfert du MNATP-CEF à Marseille, sur le site d'Euroméditerranée, sous le nom, reflétant des orientations radicalement rénovées, de "Musée des Civilisations de l'Europe et de la Méditerranée", en présentant les raisons qui ont conduit à ce choix, et en indiquant l'ordre d'idées des coûts à prévoir pour l'investissement et le fonctionnement. Bien que demandée par Mme la Ministre de la Culture et de la Communication, elle est destinée à l'ensemble des décideurs concernés, Collectivités territoriales comprises.

Bien entendu, ce rapport n'est pas un "projet scientifique et culturel", encore moins un "projet muséographique". Il donne les grandes lignes d'une option possible, en propose les moyens nécessaires, et ouvre, en cas de décision positive, une période d'étude détaillée qui mettra en jeu les compétences de l'équipe ainsi que de spécialistes, chercheurs et muséologues des pays de l'Europe et de la Méditerranée.

Introduction

Le MNATP, né le 1er mai 1937, date symbolique s'il en est dans la période du Front Populaire, et aujourd'hui placé sous la tutelle de la Direction des musées de France (Ministère de la Culture et de la Communication), est le résultat d'une partition de la collection européenne du Musée du Trocadéro, transformé à cette date en Musée de l'Homme. Son fondateur, Georges Henri RIVIERE, cherchait par ce moyen à diriger sur le champ métropolitain l'attention des ethnologues, jusque-là essentiellement portée vers l'Outre-Mer et notamment l'espace colonial de la France.

Il pressentait les évolutions prochaines de ce territoire alors surtout étudié par les folkloristes dans le sillage de MISTRAL et de MARTEL ainsi que par quelques rares chercheurs (dont Arnold VAN GENNEP), et souhaitait procéder, avant qu'il ne soit trop tard, à des collectes d'ensembles d'objets de la vie quotidienne, de l'agriculture non mécanisée et de l'artisanat appelés à devenir un précieux patrimoine, témoignage éloquent sur les modes de vie et les croyances de ceux qui, dans la société, n'ont jamais eu la parole, selon les termes mêmes de RIVIERE.

Les "ensembles écologiques" que constituent l'intérieur paysan de Goulien en Bretagne, le buron (habitat de berger-fromager) de l'Aubrac, le bateau de pêche de Berck (Normandie) et bien d'autres témoignent de la qualité de cette démarche totalement novatrice, globalisante, traduction muséographique spectaculaire du résultat des grandes enquêtes pluridisciplinaires (depuis la Sologne en 1937, à laquelle furent associés Isac CHIVA et Marcel MAGET, jusqu'à l'Aubrac et au Châtillonnais entre 1963 et 1968, coordonna personnellement RIVIERE dans le cadre de "Recherches coopératives sur programme" - RCP).

Des enquêtes plus thématiques furent également initiées, base de la constitution de collections qui auraient sans cela disparu pour l'essentiel, et d'une documentation d'une rare qualité, établie selon des normes méthodologiques rigoureuses (Marcel MAGET). Le domaine des traditions orales et musicales ne fut pas oublié, et les milliers d'heures d'enregistrement de contes et légendes, de chants traditionnels et de musique populaire, collectés là encore d'une manière exemplaire, forment un fonds particulièrement précieux.

L'ensemble constitue une collection prestigieuse, très variée, qui s'est accrue récemment dans des domaines jusque-là laissés un peu de côté : la société urbaine, le monde industriel, et bien d'autres. Aujourd'hui, le patrimoine du musée constitue indéniablement une inestimable richesse, certainement l'une des premières collections d'ethnologie "nationale" au monde tant par sa représentativité que par la qualité de nombre de pièces.

Georges Henri RIVIERE et ses collaborateurs ne bornèrent pas leur action au domaine scientifique et patrimonial. Avec André DESVALLEES, ils mirent progressivement au point et théoriserent les grandes lignes d'un art d'exposer, de montrer les objets particulièrement difficiles parce que riches de sens multiples qui constituent les collections d'ethnographie.

Organisation thématique précise permettant une claire articulation du propos, accompagnement didactique grâce au recours précoce à l'audiovisuel, mise à distance du visiteur par rapport aux oeuvres pour rendre possible un raisonnement analytique et non une simple émotion esthétique ou nostalgique, neutralité des fonds

et des supports destinée à mettre en valeur les seuls objets, élimination maximale des risques de dégradation des collections exposées par le recours à une climatisation adaptée ainsi qu'à l'étanchéité des salles aux rayonnements lumineux (on parlerait aujourd'hui de "conservation préventive"), constituent désormais une base classique pour qui veut exposer des objets archéologiques, historiques ou ethnographiques, même si le goût et les moyens techniques ont, à l'évidence, beaucoup évolué, et si d'autres manières de faire ont aussi démontré leur pertinence.

Cette "muséologie Rivière", rapidement appréciée et célèbre dans le monde entier, donna à son initiateur un rôle éminent sur le plan international (il fut directeur général de l'ICOM (International Council of Museum, organisation non-gouvernementale affiliée à l'UNESCO). Il contribua par son expertise et ses initiatives à la création de nombreux grands musées d'anthropologie dans le monde comme en France (il créa à l'Ecole du Louvre le premier cours de muséologie français). Il forma ou inspira de nombreux conservateurs, et dès l'inauguration de la galerie culturelle, en 1972, des cohortes de professionnels défilèrent dans le bâtiment conçu et construit par Jean DUBUISSON, talentueux élève de LE CORBUSIER. Parmi les moyens, nouveaux pour l'époque, dont se dotait le musée, figuraient un grand auditorium équipé pour le cinéma professionnel et permettant la diversification des activités culturelles, ainsi qu'une "galerie d'étude" - on dirait aujourd'hui une réserve visitable - où des séries typologiques étaient censées présenter les variantes des principaux types d'objets sans alourdir la galerie culturelle.

Dernière innovation, et de taille pour un musée ressortissant aujourd'hui au Ministère de la Culture, le concept de "musée-laboratoire" hérité du Musée du Trocadéro, où se mêlent indissolublement recherche, activités patrimoniales et de médiation. L'actuelle UMR 306 (Centre d'Ethnologie Française) en est l'héritière, qui associe Culture et Recherche au sein d'une équipe mixte dont le personnel du musée fait partie intégrante. Cette particularité à laquelle l'ensemble du personnel scientifique et culturel est profondément attaché, est essentielle : le patrimoine ethnologique n'est pas, pour l'essentiel, constitué d'oeuvres d'art disponibles sur le marché, mais d'objets relativement humbles - ce qui n'ôte rien à leurs qualités esthétiques éventuelles. Seul le regard de l'ethnologue et l'analyse qu'il en fait les posent en témoins d'un mode de vie, d'une technique, d'une identité, et donc les constituent en objets de musée. Un musée d'anthropologie ne peut vivre sans être en permanence irrigué par la recherche. Nous y reviendrons.

Cependant les meilleurs projets du monde, surtout lorsqu'il s'agit de culture, ne peuvent être immuables, ce d'autant que la recherche et la façon d'en vulgariser les résultats évoluent, et qu'un musée s'adresse par définition à un public dont les préoccupations, les connaissances, les goûts évoluent. Contrebalançant ses indéniables atouts, le MNATP, selon moi, souffrait de deux difficultés principales (on peut certainement, sans attenter à la mémoire de quiconque, parler d'erreurs).

La première tient à la thématique trop exclusivement ethnologique et métropolitaine au moins telle qu'elle apparaît dans la galerie culturelle, car il n'en allait pas de même dans le domaine plus discret de la recherche où régnait déjà une "pluridisciplinarité" avant la lettre exceptionnelle pour l'époque. La seconde difficulté est liée au choix d'une situation trop excentrée, dans un quartier parisien à l'écart de son public potentiel.

Beaucoup d'autres facteurs négatifs se sont ajoutés à ces deux défauts principaux et ont été analysés par plusieurs experts : antagonisme, à certains moments, entre chercheurs et conservateurs, non-renouvellement de présentations permanentes figées dans leur état initial, vieillissement prématuré d'un bâtiment mal fini faute de crédits et mal entretenu parce que n'appartenant pas en propre au ministère de la Culture, création d'une Mission du Patrimoine Ethnologique et d'un Conseil du Patrimoine Ethnologique indifférents sinon opposés aux musées d'ethnographie, pour des raisons diverses et notamment administratives (séparation DMF/DP), du moins à l'époque, perte d'intérêt de nombre de professionnels pour des collections reléguées au rang d'illustrations des théories d'une ethnologie de plus en plus tentée à la fois par la sociologie et par l'abstraction, système de gestion et structure du personnel inadaptés etc...

Tous ces arguments, plus ou moins importants, s'additionnent effectivement pour expliquer un long déclin que personne ne pouvait prévoir lors de la création. Mais ce rapport insistera sur ce qui m'apparaît à présent, avec une connaissance plus intime de l'institution et quatre années d'efforts ininterrompus de réanimation, comme l'essentiel : l'objet du musée et sa localisation, deux questions qui ne peuvent être envisagées l'une sans l'autre.

C'est cette analyse qui me laisse envisager avec optimisme la réforme de l'établissement, à condition bien sûr que les moyens lui en soient donnés : le changement de thématique comme de lieu est aujourd'hui possible, et le nouveau choix d'implantation que je proposerai renforcera, par la symbolique qu'il recouvre, la nouvelle définition du musée. Ce sera le sujet des deux premiers chapitres.

J'en aurai terminé avec cette introduction en évoquant, dernier événement déterminant, le Musée de l'Homme, des Arts et des Civilisations au quai Branly.

Sa création a été récemment décidée, afin de rendre une place plus noble dans le patrimoine français aux oeuvres de l'art populaire extra-européen, par le Président de la République et le Gouvernement.

Ce grand musée concerne quatre des cinq grandes aires culturelles principales du monde mais laisse de côté le département Europe de l'ancien Musée de l'Homme déjà amputé de la France en 1937, ce qui me pousse à proposer de réunir de nouveau les collections françaises et européennes. Ainsi pourrait-on étudier et montrer les traits de la culture populaire de l'ensemble du continent, au lieu d'insister sur la France d'un côté (MNATP actuel) et sur le monde extra-européen de l'autre (Musée du Quai Branly), les collections européennes (hors France) demeurant au sein d'un Musée de l'Homme dont la thématique est aujourd'hui imprécise.

A l'heure où la construction communautaire dépasse enfin la simple communauté d'intérêts économiques, qui admettrait qu'on délaisse le patrimoine le plus significatif des liens profonds qui unissent les peuples de l'Europe ?

La parenté de ces derniers doit absolument être montrée, à travers leurs différences. Les bouleversements de la carte des frontières politiques, sociales et "ethniques" survenus depuis 1990, comme les transformations induites par la construction européenne, sont un moment essentiel pour le faire.

La présence du Chancelier Gerhard SCHRÖDER et du Premier ministre Lionel JOSPIN au colloque récemment tenu près de Berlin sur le thème "Mémoire et identité européenne" (Le Monde, 28 septembre 1999) démontre, s'il le fallait, l'urgence éprouvée par tous les grands acteurs de l'Europe à définir l'identité européenne et à la faire comprendre et partager par les citoyens des nations qui la composent.

1. DU MNATP-CEF AU MUSEE DES CIVILISATIONS DE L'EUROPE ET DE LA MEDITERRANEE

1.1. Le MNATP-CEF aujourd'hui

La spécificité du Musée national des Arts et Traditions populaires est d'être associé à un laboratoire de recherche, le Centre d'Ethnologie Française (UMR 306). Une de ses missions est donc la mise à la disposition d'un large public des résultats de ses recherches. L'ambition de l'institution est en effet d'être un lieu de synthèse, à l'écoute du monde contemporain et de réfléchir - et faire réfléchir - sur les continuités et les ruptures par rapport aux situations du passé.

Trois dimensions centrales constituent la spécificité du laboratoire : - une réflexion sur la mémoire et la patrimonialisation : quel est le rôle d'un musée de société tant à l'égard de l'histoire qu'à celui de la mémoire, en particulier de la mise en mémoire du contemporain, - une réflexion sur le sens de l'objet, et sur le rapport - tant pratique que symbolique - aux objets de la vie quotidienne, - une interrogation sur le rôle des chercheurs dans un musée : rôle critique, rôle de médiateur.

Les opérations de recherche se subdivisent en quatre groupes dont deux portent directement sur les collections et deux autres, plus éloignés, débouchent sur des publications, des débats et des expositions.

Etude des collections

Une collection n'existe et ne peut être mise à la disposition du public que si elle est vivante, c'est à dire constamment documentée, analysée et complétée, ce qui constitue un véritable travail de recherche préalable à toute entreprise de valorisation. Sept opérations sont menées sur différents corpus (agriculture, marionnettes, instruments de musique, chansons, imagerie populaire, costumes et bijoux). Par ailleurs, quatre campagnes d'acquisition sont conduites sur le patrimoine ethnologique antillais et réunionnais, sur l'industrialisation, les objets de dévotion et souvenirs de pèlerinage et sur les métiers d'art.

- Musée et anthropologie

Plusieurs recherches rassemblées sous ce thème se livrent d'une part à une analyse critique de l'histoire des collections et d'autre part à une réflexion sur les problèmes spécifiques que pose le patrimoine ethnologique, à l'égard tant de la muséologie que de la constitution de bases de données informatisées et de la restauration.

- Savoirs techniques, patrimonialisation, mémoire

Une partie des opérations de ce troisième groupe de recherche s'attache à l'analyse de la formation des terroirs, l'agriculture, l'architecture à travers leur histoire, leurs transformations puis leur patrimonialisation et leur « mise en musée ». Des opérations spécifiques de valorisation sont réalisées à cet effet. Citons par exemple, à propos de l'étude de la renaissance des vignobles de l'est de la France, les travaux et les actions d'un chercheur, Claude ROYER, qui contribuent à cette renaissance même et à une réappropriation du patrimoine viti-vinicole. Citons également les recherches entreprises par Geneviève DELBOS qui étudie et accompagne la réinterprétation, par les productrices de sel du Bénin, du savoir pratique transposé par les paludiers bretons.

Une autre partie des recherches porte sur des phénomènes de mémoire, d'identité ou d'identification à travers rituels et savoirs spécifiques (fêtes provençales , mémoires hospitalières, nouveaux rituels de deuil et de commémoration face au sida).

- La ville et les nouveaux liens sociaux

Ce dernier ensemble de recherches porte plus directement sur le monde contemporain en analysant les cultures ouvrières et celles des bureaux, le monde de la rue et ses sports, les modes de vie urbains des jeunes, les nouvelles formes de lien social à travers la musique et la danse, les migrations et le métissage culturel.

Par ailleurs, depuis 1998, la cohérence du MNATP-CEF a été renforcée grâce à la réorganisation qui a institué des départements scientifiques et patrimoniaux associant l'ensemble des chercheurs, conservateurs et ingénieurs autour de thématiques prenant en compte à la fois les objectifs de la recherche et ceux du patrimoine, qui sont, dans le domaine de l'anthropologie, tout-à-fait consubstantiels . Les activités de collecte, de mise en réseau informatique, d'exposition et de publication, ainsi que la constitution d'un centre de documentation auquel seront associés les chercheurs, permettront une meilleure réponse à la demande sociale par la mise à disposition de ce patrimoine à tout public intéressé.

Ces départements sont au nombre de 9 :

1. Environnement, habitat

Ce département s'attache principalement à trois domaines de recherche : l'environnement et les implantations humaines ; l'habitat ; la vie domestique (alimentation; manières d'habiter : mobilier, éclairage, chauffage, linge de maison; manières d'entretenir le logis)

2. Agriculture

Le département regroupe depuis sa création toutes les techniques d'acquisition mises en oeuvre par l'homme pour assurer sa subsistance : agriculture, élevage, pêche, chasse et cueillette. Les secteurs concernés par le département ne relèvent pas exclusivement d'activités professionnelles : y entrent aussi les pratiques contemporaines de loisirs liées aux différents modes d'appropriation de l'espace rural et naturel (jardinage, pêche...).

3. Mines, artisanat, industrie

L'intérêt d'un tel département est d'éviter la coupure entre artisanat et industrie, frontière sensible et floue qui au cours des temps, et en particulier pour la période qui intéresse le musée (de l'an Mil à aujourd'hui), a considérablement changé de signification.

4. Institutions, réseaux, échanges

Ce département engage des collectes et des études historiques et ethnographiques sur les institutions publiques et privées, et en particulier sur les transports, les commerces, les services, les institutions, l'Etat, ses subdivisions territoriales et les secteurs administratifs, financiers, économiques et sociaux, les relations aux départements et territoires français d'outre mer, aux états de la francophonie, aux pays de l'ancien domaine colonial

5. Corps, santé, vêtement

Le nouveau département comprend les domaines suivants : les significations et les transformations du corps ; le vêtement et la parure ; la jouissance et le rapport au risque ; la santé, la maladie, la souffrance et la mort.

6. Pratiques rituelles, religieuses ou profanes

Le département a pour champ les rituels sociaux, notamment les rituels religieux et festifs (calendaires, saisonniers ou de rites de passage). Les champs des recherches et des collections sont les suivants : les pratiques rituelles publiques liées à des cultes reconnus par l'église, phénomènes cryptiques ou sectaires ; les pratiques rituelles à caractère privé, qu'elles soient religieuses ou profanes ; les rituels des fêtes calendaires religieuses et périodiques civiques envisagés sous leurs aspects collectifs et privés ; les rituels privés magiques et de divination.

7. Musique et parole

Les collections déjà existantes comprennent essentiellement des enregistrements sonores dont le transfert numérique est en cours, des instruments de musique en cours de catalogage scientifique et informatique et un fonds de partitions. Le développement des acquisitions est conçu prioritairement comme le résultat d'enquêtes ethnologiques, en particulier dans trois domaines : état présent de la facture instrumentale européenne dans le domaine des instruments traditionnels ; instrumentarium et environnement de quelques groupes particulièrement représentatifs pratiquant les musiques amplifiées ; élargissement du fonds de partitions afin d'élargir la représentativité de l'histoire de la chanson française.

8. Image et texte

Le département comprend trois secteurs : le fonds d'imagerie populaire est constitué de 100.000 items, auquel s'ajoutent les cartes, les jeux, les images publicitaires ; les cartes postales, fonds composé de 135 000 items ont partiellement fait l'objet d'un microfichage ; le fonds d'affiches qui comporte essentiellement des affiches de mai 68, des affiches de cirque, de loterie nationale, de spectacles, de publicité. Par ailleurs, le département a récemment étendu son champ de recherche à l'imprimé, aux productions des nouvelles industries visuelles et aux nouveaux outils d'information et de communication.

9. Jeux, spectacles, loisirs

Les objets conservés dans le département se distribuent en cinq domaines : les jeux, l'art forain, les marionnettes, le cirque et les cafés comme lieu de loisirs.

Il est indéniable que cette étroite association avec la recherche fonde la vie du musée et la dynamise dans ses différents aspects. Mais en ce qui concerne l'aspect patrimonial du musée lui-même, il convient d'insister d'abord sur la grande richesse de ses collections. Issues, pour leur noyau d'origine, de la section française du musée d'ethnographie du Trocadéro, enrichies depuis la création du musée lui-même en 1937 par les collectes effectuées lors des enquêtes des grands initiateurs (Louis DUMONT, Marcel MAGET, André VARAGNAC) auxquelles succéderont les chantiers intellectuels de la période de la guerre (1941-1947) puis les recherches coopératives sur programme en Aubrac ou en Châtillonnais (1963-1968), elles continuent d'être alimentées par un flux régulier d'acquisitions qui s'ouvrent maintenant, on l'a vu, à la vie contemporaine.

Au total le MNATP contient plus d'un million d'objets qui offrent une vision synthétique de la société française traditionnelle, pour l'essentiel depuis la Révolution jusqu'à la Seconde guerre mondiale mais couvrent maintenant la période de l'an Mil à nos jours. Objets matériels (meublier domestique, outillage agricole ou industriel, costumes, arts, objets de piété) ou immatériels (enregistrements audiovisuels de contes, légendes, chants, musique), ils témoignent de la culture populaire et de la vie quotidienne de ceux dont les savoirs (dialectes, thérapeutiques...) étaient exclus par les classes dominantes.

Les "chefs d'œuvre" que l'on trouve au musée ne sont pas seulement - bien qu'il en soit riche - ceux du compagnonnage. Parmi ces pièces ou ensembles exceptionnels, le choix est large entre le bateau de Berck ou le métier à bas, modèle de l'Encyclopédie, l'armoire XVIIIe de Montbardon toute tapissée encore de ses images pieuses ou le casset de marinier de Loire, les séries de crèches et santons ou d'instruments aratoires attelés, ou enfin les magnifiques ensembles patrimoniaux que constituent le hameau de Saint-Véran, l'intérieur ouessantien ou la salle commune de maison paysanne acquise lors de la campagne sur l'Aubrac.

C'est d'ailleurs sur cette richesse des collections permanentes que s'appuie au tout premier chef la politique des expositions temporaires. Pour celle-ci trois axes principaux ont été définis autour desquels vient s'articuler la programmation annuelle à raison - dans l'état actuel des locaux et des moyens - d'une grande exposition et de deux ou trois autres plus modestes en surfaces. Il s'agit tout d'abord en effet de la présentation des collections du MNATP, qui donne en permanence une information sur le travail d'étude et de documentation des fonds que mènent conservateurs et chercheurs des différents départements : Ô Corsica, île de mémoire (juin - septembre 1997), Les bijoux traditionnels français (octobre 1998 - février 1999), Le cirque de François Tuefferd : photographies de 1933 à 1954 (novembre 1998 - février 1999), Souffler c'est jouer : chabretaires et cornemuses à miroirs en Limousin (septembre - novembre 1999).

Le second axe concerne le traitement des questions sociales car "aujourd'hui est aussi fait d'hier" et les expositions temporaires peuvent être le lieu du dialogue entre chercheurs et citoyens sur les phénomènes d'actualité et les grandes questions d'une société en mutation : environnement, sida, métissages, rituels civils et religieux ou pratiques sportives... Ainsi l'exposition sur Astérix (Ils sont fous... d'Astérix! Un mythe contemporain (octobre 1996 - avril 1997) a tenté de cerner, sur le mode humoristique, l'efficacité du stéréotype identitaire régional ou national, la prégnance des modèles historiques et de leur exploitation politique, ainsi que la constitution d'une image. Musiciens des rues de Paris (novembre 1997 - avril 1998) et Skater la ville (avril - septembre 1998) ont évoqué la ville à travers le prisme de la rue et des phénomènes sociaux dont elle fut et demeure le théâtre. Puis ce sont les questions de métissage et d'identité qui ont été abordées, à l'occasion du cent-cinquantième de l'abolition de l'esclavage dans les Antilles-Guyane et à la Réunion, avec l'exposition Tropiques métis : mémoires et cultures de Guadeloupe, Guyane, Martinique et Réunion (novembre 1998 - avril 1999).

Le troisième axe d'exposition privilégie les "Regards d'ailleurs" car la compréhension de notre identité propre passe aussi par la connaissance de l'autre. Il peut être illustré par l'exposition La Différence : 3 musées, 3 regards (novembre 1996 - avril

1997), préparée conjointement par le musée de la Civilisation de Québec, le musée d'ethnographie de Neuchâtel en Suisse et le Musée Dauphinois de Grenoble, ou par l'actuelle exposition France - Québec, images et mirages (juin 1999 -janvier 2000) produite à nouveau en partenariat avec le musée de la Civilisation de Québec et qui met en lumière les liens profonds entre les deux cultures, mais aussi les différences issues de plus de deux siècles d'évolution autonome.

Le musée met également à la disposition des chercheurs et du public un certain nombre de services. La Bibliothèque qui comprend plus de 100 000 ouvrages est un lieu unique en Europe tant par la richesse de ses collections que par la diversité des domaines couverts : arts et traditions populaires, folklore et ethnologie de la France, ethnographie, anthropologie sociale et culturelle, sociétés européennes de muséologie sans compter les fonds spéciaux sur le régionalisme, le conte, le cirque et le music-hall. En son sein se met actuellement en place un centre de documentation constitué des dossiers et de toutes les données progressivement informatisées et numérisées.

Le service historique conserve, gère et met à disposition des utilisateurs les documents scientifiques de toutes sortes issus de l'activité des départements et en particulier l'important fonds d'archives publiques constitutif de l'histoire du musée et de l'ethnologie française (grandes enquêtes).

Enfin le service culturel, récemment renforcé au sein d'un pôle consacré à la médiation et à la communication, a pour objectif de contribuer, par les différentes techniques d'animation et d'action culturelle aujourd'hui disponibles, à une diffusion patrimoniale élargie visant en priorité ceux que la crise socio-économique actuelle place en position d'exclusion ou tout au moins de difficulté et à qui il faut, comme le souhaitait RIVIERE lui-même, rendre mémoire et parole. En relation avec les collections temporaires, ce service organise ainsi des visites thématiques, des ateliers et des stages pratiques, des séries de conférences et de concerts à l'intention des différents publics de jeunes et d'adultes.

Le musée participe aussi aux grands débats de notre société en organisant des colloques, journées de réflexion ou événements divers liés à l'actualité et aux problèmes contemporains. On ne saurait enfin manquer de mentionner le rôle important que joue dans le musée le service de restauration et de conservation préventive. Par leur diversité de supports, de destinations ou de techniques, leur caractère de documents et de témoins plus que d'oeuvres à proprement parler, leurs dimensions quelquefois, les collections ethnologiques constituent souvent un défi en matière de conservation. Si les interventions du service sont de tous ordres - entretien, restauration, désinfection (avec ou sans autoclave), surveillance de l'environnement etc... - une particulière importance est accordée à la conservation préventive. Le musée a d'ailleurs été sélectionné par l'ICCROM pour faire partie du projet pilote "teamwork on preventive conservation" et depuis 1998 le service participe à la suite du projet européen "Joconde" sur la formation à ces questions des guides et du public, faisant ainsi entrer le MNATP dans le réseau des musées européens de sensibilisation à la conservation préventive.

1.2. Du musée d'ethnographie au musée de civilisation

La France se couvre de musées. Si quelques-unes des nouvelles institutions concernent les beaux-arts, l'art contemporain essentiellement, la plupart appartiennent à deux catégories qui se rejoignent d'ailleurs souvent, les musées d'archéologie et les musées de "civilisation", qu'on a aussi appelé musées "de société" et naguère, d'ethnographie ou "d'arts et traditions populaires".

Dans le même temps, nombre d'initiatives, le plus souvent associatives, visent à protéger de la destruction une ferme, un moulin, un lavoir ou une croix de carrefour dont la caractéristique principale n'est pas d'être l'œuvre exceptionnelle d'un artiste réputé, mais d'être "vieux", d'être "menacé de disparaître" (la théorie des valeurs d'Aloïs Riegl est toujours opératoire). Dans les musées, les objets mobiliers ; préservation in situ par des dispositions contraignantes d'ordre réglementaire pour les édifices, parfois même pour les paysages, que l'on ne peut déplacer ; restent les traditions elles-mêmes, musiques, chants, contes ou techniques artisanales que l'on cherche à revitaliser plus ou moins artificiellement, en conservant plus ou moins leur sens en même temps que leur forme.

Ce "désir de musée", cet éveil de la conscience patrimoniale, est un phénomène relativement récent et qui ne concerne, pour l'essentiel, que les pays de vieille civilisation qui se trouvent pris dans la tourmente des mutations contemporaines. Cela ne va pas sans poser de nombreux problèmes aux scientifiques des sciences de l'homme concernés comme aux politiques. Les uns, pris de court par la demande sociale, éprouvent des difficultés pour adapter leur recherche, par nature "fondamentale", à un objectif plus opérationnel et plus concret. Les autres, légitimement, se demandent s'il est pertinent de consacrer moyens et efforts à ce qui peut apparaître comme une nostalgie stérile, à l'opposé des enjeux de l'avenir et plus encore, s'inquiètent de la légitimité de la revendication, qui est rarement majoritaire et émane davantage de la fraction médiane, voire âgée, de la population. Paradoxe : alors que cette demande s'accroît, que le nombre global des visiteurs des musées et des acteurs comme des spectateurs des manifestations du "retour à la tradition" augmente incontestablement, la discipline ethnologique se marginalise, au moins dans le champ européen, et les principaux grands musées ethnologiques de la même région du monde sont en crise.

Qu'ont de commun le musée de la mine de Lewarde, dans le Nord, celui du fer à Jarville (Meurthe et Moselle), l'écomusée de la Bintinais à Rennes ou celui de la Grande Lande à Marquèze (Landes) ? De muséifier des modes de production, des modes de vie en conservant et en montrant au public leurs objets les plus significatifs, sensiblement au moment de leur disparition ou de leur déclin. Ce n'est que lorsque, le temps passant, les "pratiques sociales ordinaires" (selon l'expression de Jean CUISENIER) se transforment, que l'on prend conscience de leur intérêt. Ou plutôt, devrait-on dire, qu'un deuil est nécessaire pour qu'on se résolve à les abandonner, deuil des traditions collectives qui, comme celui des êtres humains, demande célébration, recherche de pérennité du souvenir par le monument ou l'inscription, commémoration. Comme le défunt nous interroge sur notre existence, nous offre le moment d'une réflexion sur le devenir et, d'une certaine manière, nous pose sans fuite possible les questions éthiques fondamentales, la disparition d'un mode de vie, d'un système d'organisation sociale, d'une technique de fabrication met

en regard le moderne et l'ancien, révèle des valeurs inconnues, ébranle des certitudes, fonde de nouvelles volontés.

Certes le musée avait d'autres objectifs : il était, selon les termes mêmes de la Convention qui en institua clairement le concept, un instrument d'éducation et en quelque sorte de promotion puisqu'il garantissait à chacun, quelle que soit sa position sociale, la fréquentation des modèles universels dans les trois domaines de l'histoire naturelle, de l'art et des sciences et techniques. Et de fait, la motivation sociale et culturelle est presque toujours présente à un degré ou à un autre dans tout projet muséal. Mais le musée de société, dernier venu, peine à trouver sa place dans la pédagogie. Soit il s'intéresse à un groupe social constitué autour d'une activité disparue et qui ne trouve plus d'écho dans la société contemporaine au fur et à mesure du passage des générations et de la perte progressive du sentiment de nostalgie qui en accompagnait le souvenir chez ceux qui l'avaient connue ; soit il concerne un segment trop étroit du corps social ; soit il n'a pas trouvé la manière d'exprimer, au travers d'objets usuels et fonctionnels qui n'ont pas été créés avant tout pour transmettre un message ou une émotion - au contraire des oeuvres d'art - les réalités sociales complexes dont il est censé rendre compte. Les raisons ne manquent donc pas pour expliquer qu'il manque souvent son public. C'est le difficile problème de la muséographie, sur lequel nous reviendrons.

Le devoir de mémoire, le devoir de conservation de témoignages choisis des modes de production, des modes de vie, des modes de sociabilité en voie de disparition sont réels. L'homme est un être culturel, dont l'appartenance au groupe n'est pas innée mais se raisonne en fonction, notamment, du sentiment d'une filiation commune. C'est la culture, c'est-à-dire l'ensemble des signes de reconnaissance et des symboles, de la langue aux savoir-faire, de la manière de dessiner le paysage à celle d'organiser la maison, qui identifie les sociétés.

Les transformations techniques et la mondialisation constituent une révolution d'un genre inconnu, du moins dans leur extraordinaire rapidité, et précipitent des sociétés entières dans une restructuration profonde, accompagnée d'un sentiment de rupture qui concerne de trop nombreux aspects de la vie pour être collectivement supportable. Les déracinements physiques, immigration, exode rural, accentuent cette mutation. Le souvenir d'un passé pourtant très proche se perd vite, et avec lui toute chance de raccrocher l'identité de chacun à une origine, de se sentir dans l'héritage légitime d'une culture. Il y a donc urgence, au fil de la mutation, à collecter les témoins de ce qui va disparaître, à les thésauriser, pour que les générations actuelles mais aussi celles qui viennent puissent se donner des points de repère dans leur devenir.

Préserve-t-on suffisamment de ce "patrimoine" anthropologique ? Certains penseront qu'on en conserve trop. Pour ma part, je croirais volontiers que l'on demeure trop timoré. L'effort extraordinaire que les pouvoirs publics, qui ne sont pas indépendants de l'opinion, accordent sans ciller à la sauvegarde des monuments architecturaux, châteaux et palais, églises et monastères, dans leur grande majorité représentations symboliques des pouvoirs officiels du passé, est très loin d'avoir son équivalent dans la protection des témoins de la vie de ceux sur lesquels s'exerçaient ces pouvoirs. Ils n'ont pourtant pas moins d'intérêt ! Incontestablement, la recherche, la collecte, la conservation sont insuffisantes dans le domaine de l'ethnologie, ou plus exactement

inégaux et déséquilibrés. Par exemple, l'outillage rural et artisanal traditionnel fait l'objet, spontanément, de nombreuses collections, mais des pans entiers d'activité échappent, dans le domaine de la petite industrie ou dans celui de l'agriculture mécanisée. Autre exemple, mais on pourrait les multiplier : on connaît relativement bien l'habitat populaire rural, mais fort peu présent dans les enquêtes et plus encore dans les expositions est l'habitat urbain, du moins celui de l'artisan ou du petit commerçant des faubourgs. Ayant conscience de l'ampleur de la mutation que nous vivons et dont nous sommes responsables - que l'on adhère à une idéologie du progrès ou que l'on estime seulement que l'évolution est dans l'ordre des choses, chacun y participe - nous avons le devoir de construire méthodiquement le patrimoine que nous transmettons, en fondant cette construction non seulement sur une analyse scientifique qui permette de sélectionner les faits à conserver et de les accompagner des observations contextuelles indispensables, mais aussi sur une réflexion sociologique concernant le public et ses attentes.

C'est à quoi, en particulier, s'est attelée la Mission du Patrimoine ethnologique au sein de la Direction de l'Architecture et du Patrimoine du ministère de la Culture, sous l'autorité scientifique du Conseil du Patrimoine ethnologique, par des appels d'offres thématiques qui permettent à diverses équipes appartenant à l'Université, au CNRS et dans une moindre mesure aux musées de renforcer leurs moyens en vue de l'exploration de sujets d'étude jugés particulièrement intéressants. Le réseau des Conseillers à l'Ethnologie, placés sous l'autorité des Directeurs Régionaux des Affaires Culturelles, y contribue également. Mais, il faut le reconnaître, la recherche "académique" a depuis une vingtaine d'années tendu à s'attacher davantage à l'étude de faits sociaux et culturels immatériels, dans la perspective d'une construction théorique, qu'à celle de la culture matérielle, surtout vue sous l'angle de la patrimonialisation.

Dans les perspectives que nous venons d'évoquer, les musées consacrés à l'ethnographie offrent des faces multiples et sont difficiles à classer. Pour être très schématique, et en s'intéressant au contenu et non à la forme, on peut distinguer trois catégories principales.

Les musées consacrés à un pays, à un territoire, forment une large part des musées d'ethnographie. Le territoire concerné peut être très variable, du village à l'Etat voire au continent, mais c'est un espace humanisé dont le musée cherche à montrer la cohérence, les traits spécifiques et l'évolution. Autre particularité : ces musées sont moins étroitement "disciplinaires" que les autres. La notion de territoire et de société suscite une appréhension globale, dans laquelle sont souvent utilisées les disciplines écologiques (pour aider à définir le milieu et son interaction avec les communautés qui s'y développent), géographiques, archéologiques, historiques, linguistiques, sociologiques, à côté de l'ethnologie proprement dite. Des établissements comme le Musée d'Aquitaine à Bordeaux ou le Musée Dauphinois à Grenoble, le Musée Pyrénéen à Lourdes ou le Musée de la Vie Bourguignonne à Dijon appartiennent à cette catégorie, dont l'ancêtre peut être trouvé du côté du Museon Arlaten en Arles et du mouvement régionaliste auquel Frédéric Mistral a attaché son nom. C'est aussi dans cette catégorie qu'il faut situer le musée de plein air et l'écomusée. Le premier, peu développé en France (on citera surtout Ungersheim, dans le Haut Rhin, dont le titre "Ecomusée de Haute Alsace" introduit une confusion avec le second) est, dans la tradition nordique et centre-européenne, un regroupement de bâtiments le plus

souvent ruraux déplacés de leur site d'origine et constituant un "musée de maisons" (où l'on peut aussi trouver une chapelle, une halle, un manoir etc...). Le second, conceptualisé en France par Georges Henri RIVIERE voici une trentaine d'années, est une institution attachée à un territoire où s'établit une continuité de conservation, d'étude et d'animation depuis le terrain jusqu'au musée. Il concerne le plus possible les habitants, dans une perspective dynamique et évolutive plus d'ailleurs que strictement conservatoire. Son objet est davantage la communauté des habitants, rendue plus consciente de son histoire et de sa culture, rendue responsable de son patrimoine, et donc réputée plus apte à la maîtrise de son devenir. Les écomusées ont connu un développement rapide mais s'essouffent actuellement, leur structure le plus souvent associative, qui a favorisé l'innovation, devenant un facteur défavorable dès lors que l'on recherche la pérennité institutionnelle et que l'étroitesse des marges financières des Collectivités concernées rend plus difficiles à obtenir que par le passé les subventions.

La seconde catégorie est celle des musées liés à une technique, à un métier ou à un ensemble de métiers, et donc aux formes de sociabilité qui les accompagnent. On citera le musée des tissus de Lyon ou celui du fer à Jarville près de Nancy, mais aussi ceux de la mine à Lewarde ou de l'industrie à Saint-Etienne. On en voit aisément les particularités, de même que l'on perçoit à quel point peut être importante la mise en exergue de traditions artisanales, de savoir-faire qui peuvent parfois fonder un concept de qualité encore applicable aujourd'hui, tant pour la notoriété de la région que pour la perpétuation d'une tradition. A Aubusson, le Musée de la tapisserie, ou à Mirecourt celui de la lutherie, constituent des ressources, indirectes bien sûr, d'artisanats de qualité qui poursuivent leur production en l'adaptant aux conditions économiques modernes. Parfois, ces musées centrés sur une technique procèdent d'une intention d'ordre économique ou politique : il s'agit de montrer l'intérêt d'une technique dont l'application peut par ailleurs être contestée. Le musée dans ce cas devient un instrument de persuasion sinon de propagande. Dans les vallées des Alpes, quelques musées liés à la houille blanche veulent montrer - je ne prends pas parti, je constate le propos - l'intérêt général de la présence d'un barrage dont les effets sur le paysage, la faune, la flore peuvent par ailleurs être discutés, selon le point de vue où l'on se place.

La troisième catégorie est celle des musées dont la thématique est d'ordre social ou culturel. Le musée du jouet de Poissy, celui de l'Assistance Publique à Paris, le musée de la Grande Guerre à Péronne, mais aussi celui de la musique mécanique aux Gets (Haute-Savoie) ou des musiques traditionnelles à Montluçon, celui du protestantisme dauphinois au Poët-Laval (Drôme) sont de bons exemples dans la mesure où ils évoquent des thématiques qui vont bien au-delà d'une technique ou d'un territoire, même s'ils n'en sont pas totalement indépendants.

L'un des problèmes essentiels que rencontre le musée ethnographique est celui de la mise en perspective du passé et du présent, question qui se pose aussi, bien que plus marginalement, dans les musées de Beaux-Arts - elle se posera bientôt, au fur et à mesure de la disparition des connaissances mythologiques, religieuses par exemple, qui seules rendent lisibles la plupart des œuvres d'art anciennes, et l'on voit bien à quel point le grand public fréquente peu, spontanément, les expositions d'art contemporain. On répugne à patrimonialiser le contemporain : c'est un acte quasiment contre nature, puisqu'il situe le vivant dans l'annonce de sa mort, qu'il

regarde le devenir comme accompli avant qu'il ne le soit vraiment. C'est d'autant plus difficile que, au contraire de l'ethnologie exotique, en étudiant la société française on se regarde soi-même, sans la distanciation réputée favorable à toute recherche dans ce domaine. Sans distance culturelle et géographique, sans distance chronologique, il faut néanmoins prendre soin de conserver, puisque les changements sont plus rapides et destructeurs que par le passé, et il faut aussi montrer et expliquer, puisque la vitesse de la mutation la rend culturellement insupportable. Les professionnels de la recherche et des musées éprouvent, à s'acquitter de cette tâche, de grandes difficultés mais le public n'est pas moins déconcerté. J'ai un jour, à Grenoble, rencontré l'incompréhension en mettant face à face une hotte en bois du XIXe siècle destinée à remonter la terre des montagnes alpines dans les terrasses de culture, et une hotte en plastique orange utilisée pendant les Jeux Olympiques d'hiver (1968) pour remonter la neige sur les pistes. Pourtant, cet affrontement, volontairement provoquant, était porteur de questionnements essentiels sur le rapport des sociétés avec leur environnement comme sur l'esthétique des objets quotidiens : c'est par la comparaison entre époques, entre régions, entre cultures, que l'on peut remédier à l'absence de distance et parvenir à se forger un avis critique.

C'est peut-être à partir de ce petit exemple que l'on pourra le plus facilement expliquer la position particulière que prend le musée d'ethnographie, qui devient musée de civilisation, dans la politique patrimoniale et culturelle actuelle, celle d'un instrument d'interrogation et de remise en question des certitudes, celle aussi de pourvoyeur de points de repère à partir desquels réfléchir individuellement. Mais, bien sûr, il faut accepter que ce musée parle de concepts, parle d'idées et considère l'objet par nature polysémique à la fois comme simple témoin et comme vecteur de raisonnement. Pièce à conviction dans le procès de l'évolution sociale et culturelle, il lui faut des enquêteurs pour le découvrir et en comprendre l'intérêt - les chercheurs -, des avocats pour en faire apparaître le sens par rapport à la question posée - les conservateurs, les médiateurs, les pédagogues. Sans cela, il se réduit à n'être qu'un sujet de nostalgie, de repli sur soi et sur sa mémoire, quand ce n'est pas, pour l'objet contemporain, de rejet plus ou moins violent. C'est là le difficile problème de la muséographie, qui doit trouver des formes originales et toujours renouvelées pour scénographier le patrimoine et rendre compréhensibles les mentalités dont il est issu.

Ainsi le musée de civilisation, s'il est pensé comme un élément dynamique dans l'évolution de la société, peut devenir, par la vision comparative qu'il donne des sociétés et des périodes, un outil dans la construction, sans cesse à recommencer, du lien social. Au contraire, mal conçu, il peut être l'argument de la frilosité identitaire, du rejet de l'altérité. Il n'y a pas besoin de ce faux sens, aujourd'hui, pour conduire à de dangereuses opinions.

Plusieurs musées, au plan national et international, ont pris conscience de ce risque en même temps que de cette force, et ont orienté leur action en fonction d'un objectif social clair. Le musée de la Civilisation de Québec est certainement l'une des institutions les plus brillantes et les plus convaincantes, avec ses expositions (une dizaine par an) centrées sur des sujets qui répondent aux attentes des habitants mais que ne désavouent pas, bien au contraire, les touristes. On citera, parmi plus de cent cinquante, "Femmes, corps et âme" ; "Drogues" ; "Pour l'amour de Dieu" ; "Etre dans son assiette" ... dont les titres disent assez l'orientation délibérément sociale et la volonté d'une médiation efficace.

Autre exemple de cette génération renouvelée, le Musée Dauphinois de Grenoble, qui expose systématiquement les "autres" ("Les Grecs", "Les Arméniens"), dans la mesure en particulier où ils participent à la construction sociale locale - la mise en évidence de l'influence reçue est essentielle pour comprendre les mutations. Avec le Musée de Québec et un autre établissement à citer, le Musée d'Ethnographie de Neuchâtel (Suisse), il a participé à l'aventure de la création de l'exposition "La différence", que nous avons reçue au MNATP.

Je reviens à présent au MNATP. S'il devient "Musée des civilisations de l'Europe et de la Méditerranée" en étendant son champ géographique, mais aussi chronologique (de l'an Mil au présent), social (tous les segments de la société, de la paysannerie à l'aristocratie, de la campagne à la ville) et méthodologique (l'ensemble des disciplines qui concourent à la compréhension de l'homme en société, et non la seule ethnologie), il constituera l'un des lieux où l'Europe se construit en construisant sa mémoire et en fondant son identité, en intégrant son histoire passée à ce qu'il y a de plus actuel dans son évolution.

1.3. La culture populaire française dans l'Europe et l'espace méditerranéen

1.3.1. Culture populaire française, culture populaire européenne

Le MNATP avait, à sa création, été consacré à la culture populaire de la France métropolitaine (ce dont rend mal compte son titre, d'ailleurs, qui ne satisfaisait pas non plus RIVIERE), c'est-à-dire les us et coutumes, les savoir-faire et les croyances du peuple à l'exclusion des élites et de la culture "savante", et ce jusqu'à la seconde guerre mondiale vue, à juste titre, comme le moment le plus fort de la rupture de la tradition, du début du massif exode rural, de l'industrialisation et de la mécanisation. Cette conception "nationaliste" géographique, thématique et chronologique est trop étroite.

S'il existe un type de "culture populaire" auquel appartiennent les Français, il est à l'échelle de l'Europe et de la Méditerranée, où au hasard apparent des événements historiques mais finalement d'une manière très cohérente s'est progressivement constituée, par contacts successifs, une famille de sociétés qui se ressemblent pour l'essentiel et diffèrent dans les détails - ce sont évidemment ceux-là qui les rendent identifiables. Les sous-ensembles de ce type, d'ailleurs d'extension variable selon les critères, se rient tout autant des frontières : si l'on considère le facteur déterminant qu'est la langue, Basques, Catalans et Rhénans sont transfrontaliers ; si l'on prend les types de cuisine, huile d'olive, beurre, saindoux, chou fermenté ou hareng, il en va de même ; l'organisation de la maison (foyer ouvert, poêle) et donc le type de convivialité ne respectent pas davantage les limites des Etats ; et l'on pourrait multiplier les exemples, y compris celui des religions dominantes (catholiques, protestants, orthodoxes, musulmans même sur les marges). De plus, aucun de ces modèles, ni le principal, ni ses variantes, n'est figé : tous évoluent, se combinent, s'agrègent et se désagrègent, selon une chimie complexe qu'il est justement dans le champ de l'ethnologie d'étudier. Cette dynamique est essentielle : ne pas rendre compte des évolutions du passé et s'arrêter avant le grand essor urbain de l'après-guerre, c'est donner involontairement l'impression que les vraies valeurs étaient dans le monde rural et artisanal d'autrefois, la terre, le labeur, la religion, la famille... et, puisqu'on avait choisi le champ métropolitain, pourquoi pas la Patrie ? Impression

dangereuse, et en tout cas à mille lieues des préoccupations de nos contemporains - mis à part quelques nostalgiques - et des intentions des initiateurs du musée, au premier plan desquels Georges Henri RIVIERE.

Il n'est bien sûr pas question de nier la réalité, et même l'importance capitale du fait national. L'histoire des nations, espaces où s'exerce une souveraineté qui traduit une forme essentielle de la solidarité, est l'un des éléments constitutifs de réalités sociales et culturelles complexes (par exemple, les données historiques de la spécificité centralisatrice française, perpétuée de la monarchie à la République, sont essentielles pour qui veut comprendre l'intégration sociale dans ce pays) ; mais on ne peut réduire l'explication de ces dernières à la géographie politique.

Mais, puisqu'il s'agit d'une dynamique complexe, il faut en prendre en compte tous les facteurs : environnemental, géographique, économique, historique et sociologique. De multiples disciplines doivent être invitées à collaborer, afin d'explicitier cette dynamique - continuités, ruptures - en arrivant jusqu'au présent qui est le lieu même de la pratique ethnologique. En fait, si l'on exclut, ce qui était le cas de RIVIERE, une thématique exclusivement centrée sur l'art populaire (où le musée, par une curieuse contradiction, aurait été chargé de sélectionner pour le plaisir des yeux les chefs-d'œuvre, les pièces exceptionnelles, de ce qui se caractérise justement par sa nature quotidienne et ordinaire), il n'y a pas d'autre choix intellectuellement justifiable qu'un champ large. C'est l'Europe et la Méditerranée, incluant bien sûr les colonies aux périodes concernées puisque s'y exercent des influences européennes et qu'en proviennent des personnes et des cultures qui à leur tour sont la source d'un métissage en Europe même ; c'est une chronologie longue (de l'an Mil, démarrage du grand développement européen et des débuts de la formation de l'Europe politique d'aujourd'hui, jusqu'au présent) ; c'est enfin une interdisciplinarité sans exclusive (dans le respect des règles épistémologiques propres à chacune des sciences mises à contribution). Le comparatisme qui est à la base de toute recherche en sciences humaines doit pouvoir s'exercer dans toutes ses dimensions, pour le plus grand profit des chercheurs comme du public appelé à en partager les fruits. Pour comprendre une société dans ses ressorts profonds, il faut en étudier tous les niveaux. Peut-on comprendre le paysan sans connaître le seigneur, le curé de campagne sans l'évêque, l'ouvrier sans le bourgeois ? Et n'y a-t-il pas, dans les comportements ordinaires de membres de la haute société, des similitudes avec ceux des classes "laborieuses", qui ne transparaissent qu'à l'étude ethnologique (pensons, aujourd'hui, aux croyances occultes...). C'est justement le propre de ce que l'on nomme de manière quelque peu ambiguë la "culture populaire", que de traverser tous les segments de la société et de former une trame souvent implicite, inexprimée, voire inconsciente, dans l'épaisseur du corps social. L'axe d'un musée de civilisation doit être la compréhension des dynamiques sociales et culturelles qui sous-tendent l'histoire et interagissent avec elle.

Là est l'objet réel du musée. Que l'on soit très clair : ses personnels ont depuis longtemps analysé sa situation et, individuellement ou par petits groupes, ils ont engagé ces mutations, mais sans suffisamment pouvoir l'exprimer dans la partie publique, la seule visible réellement, de l'institution. Sait-on qu'une équipe réalise actuellement une grande enquête sur les hôpitaux de Paris ? Qu'une autre, au terme d'une recherche passionnante, a créé une exposition sur le skate-board qui circule dans toute la France ? Qu'une troisième travaille sur les nouvelles sociabilités

engendrées par l'épidémie du sida ? Qu'on étudie les pratiques de la musique amplifiée dans les banlieues de plusieurs villes ? On pourrait allonger la liste des thèmes qui sont l'ordinaire du métier de nos chercheurs et qui ne trouvent que trop rarement, ou depuis trop peu de temps, place dans le programme offert au public - et en tout cas dans les présentations permanentes qui font l'identité de tout musée. Même constat pour le champ géographique : des chercheurs du MNATP-CEF travaillent sur l'ethnologie espagnole, italienne, roumaine, et chaque année un numéro de la revue domiciliée au musée, *Ethnologie Française*, est consacré à la recherche ethnologique dans un pays européen.

1.3.2. Les premiers musées d'ethnologie et d'histoire consacrés à l'Europe

Le MNATP n'est pas le premier musée à se poser la question du rapport entre culture populaire, "ethnie" et nation. Il n'est pas inutile de rappeler ici l'évolution des collections allemandes concernant l'ethnographie allemande et européenne, qui vient de se manifester par l'inauguration à Berlin, dans ses locaux de Dahlem, du Museum Europäischer Kulturen (Staatliche Museen zu Berlin - Preussischer Kulturbesitz), par l'exposition de préfiguration "Kulturkontakte in Europa - Faszination Bild" (24 juin 1999). Le catalogue de cette exposition, sous la plume d'Erika KARASEK et d'Elisabeth TIETMEYER, retrace cette évolution particulièrement instructive. La recherche et la muséologie en Allemagne s'étaient d'abord, comme partout en Europe et particulièrement en France, orientées vers l'ethnographie exotique, où primaient l'identification des groupes ethniques dans leur globalité, du haut en bas de l'organisation sociale, dans toutes leurs fonctions et dans leur environnement. Puis naquit au XIXe siècle une ethnologie spécifiquement tournée vers les sociétés germaniques, privilégiant les classes moyennes et inférieures de la société essentiellement dans sa dimension rurale, conception qui fut critiquée dès la fin du XIXe siècle par certains spécialistes. En 1934 les collections allemandes et exotiques furent séparées radicalement en vue de la naissance du musée d'ethnologie allemande, et ce sous l'influence explicite du pangermanisme nazi dont les directeurs des musées concernés étaient proches. La division de Berlin après la guerre amplifia encore la coupure entre les deux institutions. Mais, dès les années cinquante, la perspective européenne s'affirma dans la sphère universitaire, où plusieurs instituts d'ethnologie allemande se transformèrent en instituts d'ethnologie européenne. L'idée d'un "musée des cultures européennes" germa à la fin des années quatre-vingt, dans le contexte national de la réunification et dans le contexte international, qui lui était lié, de l'accélération volontariste, sous la double pression allemande et française, de la construction européenne (préparation de l'intégration monétaire). En 1994, la Société allemande d'Ethnologie organisa une journée d'étude sur le thème "Voies vers l'Europe. Approches et problématiques des musées", après qu'en 1992 les deux collections européenne et allemande eurent été réunies à Dahlem. L'objectif explicite de la nouvelle institution est "de démontrer que les cultures ethniques, régionales ou nationales en Europe n'existent pas indépendamment les unes des autres. Elles se sont développées, au contraire, grâce aux influences mutuelles et doivent leurs spécificités et leur force à la communication et aux transferts, mais aussi à de nombreux facteurs conditionnés par l'histoire et l'économie". "Le Musée des cultures européennes cherchera à montrer, dans ses expositions futures, dans la constitution de ses collections et dans ses projets de recherche, des phénomènes culturels communs en Europe, d'une part, et des particularités ethniques, régionales

et nationales, d'autre part". La réunion des 235 000 objets allemands et des 40 000 européens, où prédominent naturellement les représentations centre et nord-européennes, fait du nouvel établissement (qui compte travailler thématiquement, en partenariat avec les autres musées d'ethnographie européens comme le MNATP, en particulier du point de vue des expositions temporaires) un excellent outil scientifique et culturel. L'acquisition, en cours, d'un nouveau bâtiment plus vaste et son aménagement prochain lui donneront les moyens qui lui manquent encore.

Le programme de recherche franco-allemand, conduit avec l'aide de collègues suisses et allemands et qui a abouti au colloque de Bad-Hamburg en 1984 puis à celui de Paris en 1990, a permis d'envisager une ethnologie franco-allemande et donc de poser les bases d'une coopération européenne.

A cette évolution, engagée de manière irréversible, de l'un des plus grands musées de société d'Europe, peut être opposée la création ex nihilo, pour l'instant à l'état de projet, d'un "Musée de l'Europe" à Bruxelles. Situé dans des locaux appartenant à la Commission européenne, ce projet pour l'instant peu connu hors Bruxelles est consacré à l'histoire de la construction de l'Europe. Confié à un historien universitaire, il ne semble pas disposer de collections ni prévoir d'en acquérir. Il se veut le "grand livre de l'Europe", détaillant, période par période, les grandes étapes de l'histoire européenne à partir essentiellement de l'époque carolingienne où pour la première fois a émergé le concept d'un ensemble territorial proprement européen et non méditerranéen ("l'Europe est née au Moyen Age, fille de l'Europe et des Barbares"). Les documents actuellement disponibles à son sujet ne comportent aucune référence à l'ethnologie, et les contours proposés correspondent à peu près à "la carte de la chrétienté latine", excluant les régions orthodoxes et a fortiori musulmanes. Ce nouveau musée se propose aussi d'être un lieu d'exposition sur des grands thèmes cette fois-ci, semble-t-il, plus anthropologiques et culturels : religions, arts, sciences, technologie, idéologie..., ainsi qu'un lieu de colloques et de séminaires sur l'Europe.

1.3.3. Le champ européen

S'interroger sur le domaine d'études, de patrimonialisation et de muséographie que recouvre le projet de "musée des civilisations de l'Europe et de la Méditerranée" revient à faire deux constats.

Tout d'abord, l'histoire de l'anthropologie sociale et culturelle comme discipline scientifique appliquée au domaine européen est essentiellement celle d'une lacune, implicite et explicite. De la difficulté à mettre sur le même plan, au titre du comparatisme, les cultures populaires de l'Europe (chrétiennes, dotées d'une histoire etc...) et du reste du monde à celle de comparer les "civilisés" et les "sauvages" ou "primitifs" (souvenons-nous de la controverse de Valladolid), de l'engouement pour l'ethnologie "exotique" au retour des ethnologues chassés de leur terrain par la décolonisation, du folklore à l'application sans nuances des préceptes d'une anthropologie faisant litière de la culture matérielle au profit des structures immatérielles et des symboliques, l'histoire de l'ethnologie en Europe est le récit de rendez-vous manqués. Des ethnologies "nationales" ont vu le jour, fondées sur des présupposés non fortuits, véritables "biais" idéologiques : que l'on pense aux formes

passéistes de l'ethnologie italienne d'avant-guerre, aux voisinages avec des concepts douteux de sang dans l'Allemagne et même parfois en France à la même époque, aux folklores-alibis des Etats marxistes d'avant la chute des communistes de l'Europe orientale, la liste est longue des échecs historiques dûs au mélange entre idéologie et science, entre justification et analyse. Quant à la France, le rôle involontaire et inconscient de l'ethnologie dans sa période coloniale y a laissé de durables traces.

Second constat : les peuples de l'Europe ne se connaissent et se comprennent eux-mêmes qu'au travers d'une approche documentaire, l'histoire qui, s'appuyant sur des textes dont les producteurs les plus fréquents appartiennent aux catégories dominantes, fait la part belle à l'Etat et à la religion. Si l'on se sent Français, Anglais ou Allemand, c'est davantage par l'apprentissage d'une histoire que par une appréciation des différences culturelles. Les idéologies nationales sont fondées sur une conscience historique : la Révolution et la République des Droits de l'Homme en France, l'Empire carolingien et ottonien en Allemagne, l'Empire industriel et victorien en Angleterre etc... Et c'est ainsi que, ne mettant pas en doute la primauté nationale tout en prenant en compte la nécessité d'une connaissance de l'ethnographie, on a parlé d'"Arts et traditions populaires" de tel ou tel pays, France comprise, là où les ensembles et sous-ensembles culturels n'étaient le plus souvent pas en cohérence avec les territoires des Etats. C'est cette méprise qui alimente l'oppression nationaliste générée par certains groupes sociaux majoritaires qui se réclament d'une culture commune, ce qui entraîne par contrecoup une revendication nationale des groupes opprimés.

Le résultat est là. Le Kosovo, la montée des intégrismes et des séparatismes, la renaissance de nationalismes xénophobes résultent certes de nombreux facteurs. Mais parmi eux, la méconnaissance des cultures européennes, à la fois semblables et diverses, cousines en tout cas, occupe une place de choix. Dans les conflits de l'ex-Yougoslavie - mais en d'autres lieux le feu couve aussi - simplifications abusives, oppositions religieuses, faits historiques, haines "ethniques", n'aident guère les peuples européens à y voir clair, ni leurs dirigeants à orienter leur action. L'ignorance des processus d'évolution des formes sociales et des cultures référentes est la cause principale de l'inadaptation des réponses de la société aux violences et à l'incivilité. Le métissage culturel fait peur, et chacun se renferme dans la fausse sécurité d'une citadelle identitaire artificielle qui n'affaiblit pas, bien au contraire, le courant des changements.

Quels qu'en soient la forme et le délai, l'Europe se construira, et le courant méditerranéen, qui n'a jamais cessé de irriguer au plus fort des difficultés politiques - c'était vrai, contrairement à ce que pensait PIRENNE, durant la grande suprématie musulmane médiévale, et c'est resté vrai depuis la guerre malgré la volonté affirmée du contrôle des frontières - se consolidera et s'équilibrera. Elle ne se contentera pas de critères de nécessité économique ou politique. Même aux Etats-Unis, l'Etat fédéral repose sur une culture populaire ressentie comme commune, construite sur la base d'une aventure historique et d'un esprit d'entreprise qui ont admis une certaine diversité. En Europe, un projet commun ne pourra véritablement connaître une large adhésion populaire que si chaque citoyen devient conscient de ce qui fonde la famille culturelle européenne, dans son unité et sa diversité.

Récemment, Le Monde analysait les résultats des fusions d'entreprises et constatait que, même lorsque l'intérêt purement économique était admis par tous, les fusions étaient ralenties voire mises en échec par une erreur d'appréciation sur la compatibilité des "cultures d'entreprise". Il me semble qu'une construction européenne qui ne tiendrait pas compte des différences culturelles - mais aussi des ressemblances - s'exposerait aux mêmes échecs.

Un musée-laboratoire consacré à l'anthropologie sociale et culturelle de l'Europe et de l'espace méditerranéen nous semble donc une nécessité. Laboratoire, il doit l'être pour la recherche bien sûr, pour que l'on constate, analyse, collecte, compare, publie. Il doit aussi l'être pour le public, qui pourra y frotter ses idées et expériences à celles accumulées par les chercheurs et les conservateurs ; c'est pour cela, d'ailleurs, que la présence du laboratoire de recherche dans le musée, et non à l'extérieur, est vitale. Il ne s'agit pas de fixer les limites de cette Europe ne varietur mais de considérer l'espace géographique européen dans son ensemble, dans sa dynamique démographique, historique et culturelle, et avec ses marges où se nouent les contacts avec l'Orient et l'Afrique. Il ne s'agit pas de faire de l'ethnologie pure, mais d'analyser les cultures populaires en question par les méthodes - souvent croisées - les plus appropriées possibles, donc de manière interdisciplinaire. L'Europe, c'est avant tout un espace, vers l'ouest duquel les hommes ont perpétuellement migré, des formes géographiques, un climat dans l'ensemble tempéré. La Méditerranée sur presque toute sa façade méridionale, l'Atlantique et ses voisines Manche, Mer du Nord et Baltique sur sa façade ouest ont facilité la circulation des hommes et des marchandises, et de perpétuels contacts et brassages s'y sont produits. Il s'agit d'en étudier les faits, leurs causes et leurs effets, pour mieux comprendre et maîtriser les évolutions actuelles.

Par voie de conséquence, le Musée des Civilisations de l'Europe et de la Méditerranée devra être le plus ouvert possible aux courants extérieurs, nouant des collaborations planifiées avec des équipes et institutions d'autres pays aux fins de programmes concertés de recherche, d'expositions temporaires, de séminaires, de cycles de formation des professionnels.

Quoi qu'il en soit, une réflexion approfondie devra être conduite, avec la participation d'ethnologues et de conservateurs de musées de civilisation européens et méditerranéens, pour préciser le projet épistémologique et en définir plus exactement le contenu muséographique. On s'est donné, on le verra plus loin, deux années pour cela.

2. A PARIS, A MARSEILLE : AVANTAGES ET INCONVENIENTS

2.1. Pourquoi quitter Paris ?

A priori, il paraîtra étrange de souhaiter quitter Paris. Le premier atout est d'être dans la capitale, ce qui paraît naturel pour un musée national puisque tous les autres, du moins ceux d'importance comparable, y sont, d'y bénéficier d'un contexte culturel et universitaire incomparable, d'y occuper un bâtiment qui a le mérite d'exister, même peu propice à la fréquentation du public et en mauvais état. Il faut cependant, s'agissant d'un service public qui se doit d'atteindre une efficacité acceptable par rapport à son coût de fonctionnement, dépasser cette logique et cette force de l'habitude.

Nous avons longuement parlé de la thématique de l'établissement, premier de ses péchés originels ; sa localisation est son second. En soi, un bâtiment au Bois de Boulogne, dans une enclave au sein d'un Jardin d'Acclimatation jadis fort fréquenté (il a atteint jusqu'à deux millions d'entrées annuelles, mais il est aujourd'hui descendu à un million) pouvait sembler une bonne idée, ce d'autant que RIVIERE avait l'espoir de développer à proximité, dans le Jardin d'Acclimatation, un "musée de plein air" où, à l'instar des "Skansen" de l'Europe du Nord et de l'Est, on transplanterait des architectures caractéristiques des différentes provinces françaises.

Mais rien n'est plus possible à cet endroit, et d'ailleurs reconstruire une maison bretonne à côté d'une maison alsacienne en plein Paris n'aurait aujourd'hui guère de sens, à l'ère de la multiplication des voyages et de l'omniprésence de l'audiovisuel. Une telle situation est définitivement préjudiciable à l'heure où, les deux logiques sociale et commerciale se rejoignant, la réussite d'un musée est surtout jugée à sa fréquentation : à Paris, c'est le Louvre ou Versailles qui établissent la référence, à un niveau inatteignable ailleurs que dans un très grand monument emblématique de la culture officielle française.

Je partage tout à fait cette logique sociale qui veut ouvrir la culture à tous les niveaux de la société, en particulier à ceux qui en ont le plus besoin ; mais comment faire venir des jeunes des banlieues, même pour voir une exposition sur le skate, dans un bâtiment grave comme un siège social de multinationale situé entre Neuilly et le XVI^e arrondissement, à dix minutes à pied du métro Sablons (si l'on ne se perd pas), le long d'une avenue dont le nom ne figure pas sur les plans de Paris, à la limite d'un bois de Boulogne dont la réputation fait peur à beaucoup ? Quant aux touristes, quand bien même la marche à pied ne leur ferait pas peur, combien, devant en huit jours voir Notre-Dame, la Tour Eiffel, l'Arc de Triomphe et les Champs Elysées, le Louvre, Orsay et Picasso, Beaubourg, Versailles et j'en oublie, trouveraient le temps d'aller voir un musée "des arts et traditions populaires", même devenu "musée de l'Europe", aussi loin de tout ? Restent donc seulement les scolaires (plus de 50% de notre fréquentation) dont le moindre plan "Vigipirate" interrompt immédiatement le flot, on l'a vérifié en 1997.

Maigre flot d'ailleurs : la concurrence des grands musées précités, la multiplication des menus culturels offerts et l'absence de tout programme scolaire portant explicitement sur la culture populaire - au contraire des pays d'Europe du Nord et d'Europe Centrale où cette dimension est fortement affirmée - font décroître régulièrement la fréquentation scolaire. Ne font exception que les sujets à l'extrême

limite du champ traditionnel du musée - mais on ne peut en faire en permanence - par exemple lorsque l'on affiche une exposition sur "Astérix" ou sur "le village au temps de Charlemagne". Bien entendu, il ne serait pas impossible, au prix d'énormes coûts de publicité et de la création d'une équipe de programmation et de communication professionnelle permanente, de faire venir davantage de public au bâtiment du Bois de Boulogne ; mais l'effort me paraît démesuré.

Les institutions culturelles logées à la Villette, Cité des Sciences et Grande Halle, ont d'ailleurs largement investi, sans collections mais avec des moyens humains, logistiques et financiers énormes, le champ des questions de société que le MNATP a pourtant vocation - il dispose du patrimoine ainsi que des chercheurs nécessaires - à traiter. La récente exposition du Jardin Planétaire, sujet d'une grande actualité sur lequel le MNATP travaille, a coûté une trentaine de millions de francs : l'équivalent du budget d'exposition de quinze années au MNATP ! Comment les visiteurs ne seraient-ils pas plutôt attirés par les expositions de la Villette, plus spectaculaires, mieux équipées en multimédia, mieux animées, mieux promues, que par celles du MNATP ? Les scolaires, en particulier, trouvent un menu plus copieux et plus varié à la Villette, située dans une situation diamétralement opposée par rapport au MNATP dans Paris (il ne peut donc exister, quelles que soient nos volontés mutuelles, aucune synergie véritable entre les deux institutions).

Quant à la logique commerciale, elle est moins essentielle ; mais si l'on ne contribue qu'aux déficits de la Réunion des Musées Nationaux et pas à ses profits, il est difficile d'être très exigeant sur les crédits de publication, d'exposition etc..., dans la mesure où ses tutelles d'Etat demandent d'elle, en qualité d'Etablissement Public Industriel et Commercial, au moins son auto-financement.

A l'extrême, on hésite même à lui demander des moyens de promotion qu'il est pourtant dans sa vocation de donner : une exposition fermée coûterait moins cher qu'une exposition ouverte, et ne pas faire de publicité réduirait le déficit !

Pour ceux qui estimerait insuffisants les arguments évoqués jusqu'ici, rappelons encore quelques pesantes réalités :

l'audit général effectué à ma demande, par des entreprises qualifiées, en 1998 et 99, a montré que, désamiantage compris, les frais à engager pour une simple remise hors d'eau du bâtiment et pour une remise aux normes et en sécurité des diverses installations techniques, sans même refaire la muséographie, se montaient à une somme comprise entre 35 et 45 MF ; si l'on inclut la muséographie, il faudrait penser à un coût de l'ordre de 100 MF ;

l'exiguïté des locaux oblige à occuper deux réserves extérieures (l'une à l'abbaye de Saint-Riquier, dans la Somme, l'autre à Semur-en-Auxois, en Bourgogne, et bientôt d'une troisième, provisoire, à la Bibliothèque Nationale de France) : situation inconfortable, génératrice de surcoûts et d'inefficacité, peu favorable à une bonne conservation ;

dans cinq ans nous devons arrêter les acquisitions de la bibliothèque faute de surface de rangement ;

on ne dispose que d'une seule véritable salle d'exposition temporaire alors que deux grandes et deux petites seraient nécessaires pour alterner préparation, démontage et ouverture d'une grande et d'une petite exposition en permanence. Pourtant, aucun musée d'anthropologie ne peut aujourd'hui connaître quelque succès que ce soit

sans avoir les moyens d'une politique active d'expositions temporaires, ce qui implique d'ailleurs, nous le verrons plus loin, un changement dans leur philosophie d'action ;

les surfaces de présentation permanente (3000 m²) sont insuffisantes pour présenter l'ensemble des civilisations européennes ;

on ne dispose, hors les deux auditoriums, que d'une seule salle de réunion et les chercheurs doivent s'entasser à deux ou trois dans des bureaux particulièrement exigus ;

Un autre argument peut être avancé, celui de la déconcentration des administrations et institutions parisiennes. L'Etat a toujours, ou presque toujours, fait davantage en matière de culture et particulièrement de musées à Paris qu'en Province, dans une disproportion qu'ont encore accrue les grands projets des deux septennats précédents.

Les musées des Beaux-Arts et d'art contemporain ont eu la priorité, et il a fallu attendre l'actuel septennat pour qu'on décide d'entreprendre, annoncé comme le dernier des "grands travaux culturels à Paris", le Musée du Quai Branly.

Curieuse logique qui conduit à ne juger légitimes, à Paris, que les Beaux-Arts... probablement, inconsciemment, parce qu'ils reflètent la continuité du mécénat d'Etat, donc traduisent symboliquement la construction de l'Etat, par opposition à la culture populaire, spontanée et indisciplinée, sur laquelle ce dernier n'a que peu de prise. Les rares musées nationaux à être implantés hors de Paris sont des musées d'importance réduite : Adrien-Dubouché à Limoges, Chagall à Nice, Léger à Biot, le château de Pau etc... Cette répartition inégale, dans une tradition centralisatrice de l'Etat aujourd'hui bien dépassée, paraît de plus en plus inacceptable, dans la mesure où cette excessive concentration parisienne d'une ressource dont l'origine fiscale est pourtant largement nationale empêche l'Etat de répondre, faute de ressources suffisantes, au désir légitime de culture qui remonte de l'ensemble du territoire.

Paradoxe en ces temps de décentralisation et de déconcentration, qui fait qu'aucun responsable politique n'est plus en mesure aujourd'hui, ni ne le sera probablement demain, de prétendre entreprendre à Paris un nouveau grand projet culturel : l'Etat ne parvient qu'à peine à financer suffisamment les institutions résultant des "grands travaux" qu'il y a réalisés au cours des deux dernières décennies.

Il faudrait donc se résoudre à demeurer dans le bâtiment actuel tel quel, inexploitable et inadaptable, en attendant une improbable embellie des finances publiques.

Au contraire, une délocalisation décidée en Comité Interministériel d'Aménagement du Territoire serait assortie de budgets interministériels adaptés qui, automatiquement, rendraient le projet plus indolore pour un ministère de la Culture chroniquement impécunieux et qui a beaucoup de mal à faire face aux besoins de fonctionnement induits par les grands travaux parisiens (Bibliothèque François Mitterrand, Grand Louvre, Opéra Bastille notamment) ainsi qu'aux nécessités de remise en état des bâtiments plus anciens (Beaubourg s'achève, mais demeure le Grand Palais...).

2.2 Une solution alternative : un centre national de ressources patrimoniales sur les civilisations européennes

On ne peut pas, à ce point d'avancement de la prise de décision sur l'avenir du MNATP-CEF, écarter l'hypothèse d'un maintien à Paris, à l'intérieur des bâtiments actuels. Quelle serait, dans ce cas, l'alternative possible ? Quels aménagements

devraient être envisagés ? Il est nécessaire de le savoir pour que les choix soient faits en toute connaissance de cause.

Il n'est pas raisonnable, selon moi, de poursuivre sans changement radical l'activité du musée, même transformé en Musée des civilisations de l'Europe. La difficulté de faire venir en nombre suffisant le public est irrémédiable, toutes les expériences l'ont montré, sauf lorsque l'on dispose de l'appareil promotionnel et publicitaire d'un partenaire privé qui y trouve un intérêt commercial (exemples de l'exposition Astérix, soutenue par Albert Uderzo et sa structure commerciale, et de l'exposition "Le passage du linge. Trousseaux et familles", soutenue par DMC Arts and Crafts).

Et encore est-on chaque fois frappé par la disproportion entre l'investissement promotionnel et la modicité du résultat, qui fait chaque fois penser que le même effort aurait eu un rendement supérieur en un lieu plus adapté. Par ailleurs, demeure la difficulté inhérente à la morphologie du bâtiment : on ne peut y accueillir l'ensemble des collections du musée, et encore moins celles que l'on continuera à acquérir. En revanche, la morphologie et la situation du bâtiment, au prix d'une rénovation et d'une transformation partielle certes coûteuse, mais moins qu'une nouvelle construction, au prix aussi de l'aménagement d'une réserve extérieure à Paris pourvue d'un certain nombre d'installations annexes, ne s'opposeraient pas à sa transformation en un Centre national des ressources patrimoniales sur la civilisation européenne.

L'objet de ce Centre serait d'être, à la demande d'autres institutions (musées, centres de recherche, collectivités publiques françaises ou étrangères...), fournisseur, en collaboration avec d'autres ou seul, d'études, de recherches, de collections et de documentations concernant les cultures populaires de l'Europe.

Il conserverait bien entendu son statut de "grand département patrimonial" qui renforce ses fonctions de conseil et d'expertise spécialisée dans le domaine de l'anthropologie sociale et culturelle vis-à-vis des musées français de la spécialité.

Sa fonction de conservatoire de collections et de centre de recherche interdisciplinaire s'affirmerait, et le service qu'il offrirait serait certainement aisément apprécié, comme le montre déjà le nombre très élevé des demandes de prêts ou de dépôts qui sont faits chaque année (actuellement, près de 40 000 objets du musée sont en permanence déposés dans des musées de province, et nous avons eu pour 1998-99 quatre conventions de recherche avec des tiers (Ville d'Annecy, Assistance Publique - Hôpitaux de Paris etc...)). Bien entendu, il faudrait renforcer sa coordination avec le Conseil et la Mission du Patrimoine Ethnologique, sous une forme administrative à inventer qui associerait DMF et DAPA.

Dans ce cas, des modifications de locaux seraient nécessaires pour permettre l'étoffement de l'équipe de recherche, de conservation et de mouvement des oeuvres. Ces nouveaux locaux seraient gagnés sur les surfaces d'exposition, qui disparaîtraient pour l'essentiel, mise à part l'actuelle salle d'exposition temporaire (550m²) qui pourrait présenter en une dizaine d'unités les principaux chefs-d'œuvre du musée, à destination du grand public et des scolaires qui le souhaiteraient.

Ces publics n'auraient accès que sous forme de groupes guidés, à heure fixe ou sur rendez-vous, de manière à éviter l'ensemble des charges (locaux, personnels) inhérentes à une ouverture normale. La suppression des postes de gardiennage permettrait dès lors des transformations d'emplois pour renforcer l'équipe dans les

domaines de la recherche et surtout de la gestion des collections et de la documentation (bibliothèque, archives).

Bien entendu, bibliothèque, archives et documentation forment un ensemble (déjà très fortement consulté, l'importante fréquentation de la bibliothèque par un public relativement spécialisé - universitaires, chercheurs, étudiants, amateurs - contrastant avec la faiblesse du public des présentations) qui prend d'autant plus de force dans l'éventualité de cette transformation.

Les espaces rendus disponibles par la suppression des présentations permanentes permettrait en outre d'étendre les réserves de petits et moyens objets (actuellement 2500 m² ; extension possible à 6500 m²) où l'on gagnerait de la place en systématisant les compactus.

Pour ce qui est des collections de grande taille (véhicules, gros outillage industriel, manèges etc...), il faudrait aménager une réserve spécialisée hors Paris, dotée des installations techniques d'entretien et de gestion nécessaires (atelier d'entretien, local d'inventaire et de catalogage, studio photo, poste de sécurité et éventuellement appartement de gardien).

Le coût d'un tel parti est assez facile à chiffrer. La rénovation du bâtiment (remise hors d'eau, remise aux normes, transformation architecturale et réaménagements intérieurs) peut être évaluée à environ 100MF, et la création d'un bâtiment neuf de réserve de gros objets, sur la base d'une superficie de 6000 m², de l'ordre de 70MF. Le total serait donc inférieur à 200MF (sans compter le foncier ni la viabilité d'un éventuel terrain hors Paris).

Il pourra paraître plus facile d'adopter cette solution, qui ne nécessite ni décision radicale, ni explication publique difficile, ni financement extraordinaire. Je mets cependant en garde contre cette solution : si elle présente l'avantage d'alléger les charges peu rentables de l'établissement et de lui rendre une justification de service public forte, elle a le grand défaut de placer l'établissement en marge des musées nationaux, et on ne voit pas très bien ce qui justifierait un maintien dans la sphère de la Direction des Musées de France et de la Réunion des Musées Nationaux, avec les contributions budgétaires qui l'accompagnent (acquisitions, restaurations, publications notamment).

C'est donc une solution de la dernière chance, que je ne saurais recommander qu'après avoir épuisé toutes les autres solutions.

2.3. Le choix de Marseille

2.3.1. Les critères du choix

Une délocalisation, surtout dans le domaine muséal où cela ne s'est jamais fait et où, il faut bien le dire, règne un certain "parisianisme" - il n'est que de voir le recrutement de l'Ecole Nationale du Patrimoine - est une décision grave.

On ne peut la proposer qu'après avoir consciencieusement pesé les avantages de la délocalisation proposée par rapport à la situation initiale, qui n'a pas que des défauts. Pour parler crûment, on ne pouvait préconiser cette délocalisation qu'après avoir acquis la certitude que la nouvelle situation ne pouvait être qu'infiniment meilleure que l'actuelle.

J'ai donc déterminé huit critères principaux, dont certains sont objectivables (taille de l'agglomération, rôle international etc...), d'autres plus subjectifs mais résultant d'une conviction mûrement réfléchie et documentée (qualité du site, intérêt supposé des élus...). A ces critères que je considère comme déterminants peuvent évidemment s'en ajouter d'autres.

Ces huit critères principaux sont les suivants :

la taille (importance démographique) de la ville ou de l'agglomération : il est évident qu'une institution nationale comme le Musée des civilisations de l'Europe n'aurait aucun intérêt à être placée en dehors d'un bassin démographique dense, donnant des possibilités de fréquentation notables, dans un contexte cohérent avec la thématique principale d'une institution qui doit avant tout traiter d'une civilisation aujourd'hui essentiellement urbaine;

le rôle international : un musée-laboratoire qui s'intéresse au fait européen doit être situé dans une agglomération qui joue un rôle actif sur le plan international, avec un ou de préférence plusieurs pays de l'Europe ;

la relation avec Paris (ferroviaire, car la route est fatigante et dangereuse et les liaisons aériennes onéreuses à l'excès) doit être de relativement courte durée et de grande fréquence horaire dans la mesure où elle est rendue nécessaire par les fonctions exercées par l'établissement et ses membres (conseil du patrimoine ethnologique, cellule de veille stratégique du ministère du tourisme, comité consultatif des conservateurs, conseils artistiques des musées nationaux et des musées de province, comités des expositions et des publications de la RMN, comité d'orientation de la RMN, cours de muséologie et d'anthropologie sociale et culturelle de l'Europe etc...) ;

la qualité et l'accessibilité du site : un musée, une exposition ne "prennent" que s'ils occupent un site de qualité, donnant aux collections présentées un cadre à leur mesure et cohérent, d'une manière ou d'une autre, avec le sujet traité (musées, dans des genres divers, d'Orsay, d'Ungersheim ou de Tautavel, voire de la récente exposition d'Ousmane Sow au Pont des Arts). Pour bien faire, un bon site doit être original, reconnaissable, cohérent par sa symbolique avec les centres d'intérêt du musée, commodément placé par rapport aux visiteurs potentiels, locaux ou touristiques, et en particulier, du fait de la structure du public (jeunes scolaires ou accompagnés, personnes retraitées et touristes en groupes organisés constituent, selon le cas, entre 50 et 80% des visiteurs, jamais moins), commodément accessible en car ;

le contexte universitaire : on l'a dit, le musée ne peut se passer de la recherche - ce qui n'est pas le cas pour les musées de beaux-arts. Même si le musée demeure laboratoire, disposant en son sein de nombreux chercheurs, il est essentiel qu'il ne s'installe pas dans un contexte d'isolat intellectuel. Il serait alors moins irrigué par les courants actuels de la recherche ; il ne disposerait pas des possibilités de recours à de nouvelles disciplines non représentées dans l'équipe scientifique ; il ne bénéficierait pas des travaux de jeunes chercheurs, étudiants de maîtrise et doctorants, qui constituent en même temps la relève potentielle ; ses chercheurs - ce n'est pas le moins important - ne pourraient participer, en fonction de leur compétence, à des enseignements supérieurs ; il ne bénéficierait pas des bibliothèques et centres de documentation d'autres spécialités qui accompagnent presque toujours les grands pôles de recherche et d'enseignement supérieur, et qui constituent sans conteste un des atouts essentiels de la localisation parisienne ;

l'utilité pour le développement : s'il faut délocaliser l'établissement, autant le faire dans une région où il pourrait jouer un rôle majeur dans l'aménagement du territoire, en constituant un pôle de développement. Aujourd'hui, on le sait, aucun grand projet de développement économique durable ne peut se faire sans un volet culturel adapté, symbole de dynamisme, élément de prestige et signe de reconnaissance en même temps qu'élément d'attraction et de fixation des cadres moyens et supérieurs dont l'économie moderne a besoin ;

volonté supposée des Collectivités territoriales : aucun projet culturel ne peut faire l'économie d'une bonne insertion dans le tissu local, et en particulier dans ses structures de pouvoir et de responsabilité que sont les Municipalités, les Conseils généraux et les Régions. Même un musée national, dépendant directement de l'Etat, doit trouver synergies et coordinations avec ces Collectivités, non seulement parce que certaines responsabilités sont directement de leur ressort (urbanisme, voirie, assainissement, tourisme, action sociale etc...) mais aussi et surtout parce que ce sont les interfaces les plus efficaces avec la population ainsi que des instances majeures de décision dans le domaine de la politique culturelle. A Paris, l'un des moindres paradoxes n'est pas que la Ville et l'Etat, dans le domaine culturel comme dans beaucoup d'autres, se tournent délibérément le dos et, dans une tradition héritée de la monarchie qui n'a plus guère de sens, rivalisent pour fonctionner en autarcie au lieu de s'épauler et de se compléter, sauf dans quelques cas récents et relativement marginaux (le musée d'art et d'histoire du Judaïsme est un bon contre-exemple). Pour l'actuel MNATP en tous cas, malgré la bonne volonté de la Mairie d'arrondissement - mais elle n'a que peu de pouvoir - la Ville ne fait rien pour l'établissement, sauf lui adresser les factures du loyer d'un bâtiment qu'elle n'a pourtant pas construit et dont elle n'assume aucune charge. Il faut donc pour choisir valablement une nouvelle implantation, même s'il est plus difficile de mesurer le désir de Collectivités qui n'étaient pas forcément informées de la possibilité pour le musée de se délocaliser, prendre en considération ce facteur essentiel ;

possibilités de financement : certes un musée - centre de recherche national doit demeurer essentiellement financé par l'Etat, en particulier pour le salaire des fonctionnaires et pour le fonctionnement régulier. Mais il en va différemment de l'investissement, dont certains éléments (voirie, parkings, environnement en général, signalisation etc...) doivent réglementairement être supportés par les Collectivités territoriales, dont d'autres peuvent être subventionnés (par elles ainsi éventuellement que par les fonds structurels européens, par exemple). Selon le site choisi, le coût total des investissements pour l'Etat peut descendre jusqu'à 60% environ du total, selon une clé de répartition qu'il convient évidemment de négocier et de fixer contractuellement à l'avance.

2.3.2. Les autres choix possibles

Ce sont ces critères qui ont, dans un premier temps, restreint le choix à deux possibilités, Lyon et Marseille, qu'on examinera en détail plus loin.

A Bordeaux c'est la relative faiblesse, dans les domaines concernés, de l'enseignement universitaire ainsi que l'existence d'un grand musée d'ethnographie, le Musée d'Aquitaine, qui s'opposent au choix; à Lille et à Strasbourg, c'est l'existence d'un grand musée dont le réaménagement a requis de très forts financements de l'Etat comme des Collectivités publiques qui me semble épuiser les possibilités budgétaires, en même temps que l'importance des grands

investissements réalisés par les Collectivités publiques dans leur ensemble avec l'aide de la Communauté européenne ; à Montpellier, le contexte universitaire dans le domaine concerné est relativement faible ; à Toulouse, c'est l'éloignement ainsi que la faiblesse de la tradition d'investissement dans les infrastructures publiques, particulièrement culturelles, qui sont des facteurs défavorables. De plus, seuls Lyon et Marseille offrent, dans une position centrale dans la ville, un site aménageable de grande qualité et immédiatement disponible.

Avant d'étudier plus à fond les atouts de Marseille, il n'est pas inutile de résumer les possibilités offertes par Lyon, qui me semblent inférieures à celles de Marseille mais qui demeurent intéressantes et qu'il ne faut pas totalement écarter, ne serait-ce qu'en cas d'échec de l'option marseillaise.

Après l'achèvement du musée du site antique de Saint-Romain-en-Gal, le Conseil Général du Rhône (M. Michel MERCIER, président) a décidé d'entreprendre la rénovation du Musée Guimet, museum d'histoire naturelle parmi les premiers de France (le second après Paris ?). Le projet, établi en concertation avec le maire de Lyon, M. Raymond BARRE, consistait à déplacer cet établissement sur le site de la confluence du Rhône et de la Saône, en aval de la gare de Perrache, dans un très vaste espace où va se situer, en remplacement d'un complexe industriel et commercial tombé en quasi-désuétude, l'expansion urbaine de la décennie à venir. A cette occasion, le museum (dont la vocation est large, des sciences naturelles à la paléontologie, de l'ethnologie exotique à l'égyptologie) se serait orienté vers une thématique plus large ("l'homme et la science", ou plutôt "les sociétés et les sciences et techniques") permettant de mettre à profit l'important pôle de recherche et d'enseignement supérieur régional, surtout spécialisé dans les sciences de la vie, la chimie et la physique (dépassant l'agglomération lyonnaise, et en concertation avec Grenoble et Saint-Etienne).

Il était donc envisageable de juxtaposer les deux collections, profondément complémentaires, voire de fondre les deux institutions au sein, par exemple, d'un Etablissement Public commun placé sous triple tutelle (ministères de la Culture, de la Recherche et Conseil Général du Rhône) tout en gardant des inventaires distincts. En réalité, l'avancement du projet le fait, pour plusieurs raisons, évoluer vers une scission : dans l'ancien musée Guimet (boulevard des Belges) sera regroupée la collection ethnographique et archéologique du museum, sous l'appellation (provisoire) de "Musée des Cultures du Monde" ; à la confluence, un musée scientifique, doté d'une partie permanente et d'expositions temporaires, parlera de l'homme dans l'univers.

Ce dernier organisme, tout en conservant l'indéniable atout que constitue une partie de ses anciennes collections auxquelles peuvent éventuellement venir s'agréger d'autres, par exemple universitaires, s'ouvrira davantage sur des thématiques non-patrimoniales, traitant de la science et de la société dans l'esprit de ce que fait le Musée des Civilisations de Québec dont son directeur de projet, Michel COTE, est d'ailleurs issu. L'architecture en sera prestigieuse, et une enveloppe d'environ 300MF a été réservée dans l'état actuel du dossier (il n'existe pour l'instant qu'une note d'intention, sans véritable projet scientifique et culturel ni a fortiori étude de programmation et coût d'objectif; c'est le travail auquel est attelé Michel COTE).

Le projet a d'indéniables atouts. Situé dans la troisième ville de France, proche de Paris par le TVG (deux heures), pôle de recherche en sciences humaines sinon en

ethnologie, dans un site magnifique - la confluence est un endroit magique où se croisent les rivières et les voies de chemin de fer, où se lit l'histoire de la ville en un seul coup d'œil, où se ressentent le génie de l'homme comme la force des éléments avec lesquels il compose -, il s'appuie également sur un patrimoine de premier plan et bénéficie d'une volonté conjointe forte de la part des deux Collectivités territoriales principales en l'espèce, Ville et Département. Il a pour inconvénient d'être placé dans un quartier à l'écart du centre historique et touristique, qui va être longtemps en chantier (démolitions et reconstructions, au fil des initiatives publiques et privées, sur plusieurs dizaines d'hectares) et qui bénéficiera essentiellement, selon toute vraisemblance, d'un public captif (groupes de jeunes et de personnes âgées) et régional voire local (on voit mal, avant longtemps en tout cas, les touristes individuels venir en nombre).

Autre inconvénient paradoxal, celui d'adosser deux institutions profondément différentes statutairement (un musée de collectivité, un musée national) bien que complémentaires par leurs collections, et donc de créer des conditions durables de conflits. Enfin, Lyon, en plus petit, c'est Paris : beaucoup d'autres institutions culturelles et scientifiques existent, entre lesquelles se partage obligatoirement un public dont le volume, au point où nous en sommes du développement culturel dans une ville comme Lyon, n'augmente plus que lentement.

La cohérence du sujet, enfin, n'est qu'apparente : Lyon est davantage connue par son économie et sa recherche, par son patrimoine historique et religieux, que par son rôle dans la culture populaire contemporaine, même si la gastronomie et Guignol appartiennent sans conteste à la catégorie des arts populaires, de même que les Canuts et leurs fameuses luttes font partie des mythes de référence de notre histoire sociale.

2.3.3. Les atouts de Marseille

Il est difficile, dès lors qu'on examine sérieusement l'hypothèse marseillaise, de trouver des arguments dirimants contre elle : le plus lourd réside certainement dans une réputation mitigée issue à la fois d'une tradition pluriséculaire d'opposition à la Capitale et à l'Etat, de l'image caricaturale héritée de PAGNOL et de la paupérisation du centre historique au cours des vingt dernières années, rendant apparemment plus ou moins risqué le pari que l'on peut faire sur son devenir.

On ne peut lutter par des arguments écrits contre les mauvaises réputations, et seule l'expérience d'un séjour sur place pourra montrer combien Marseille est une vraie ville, forte, structurée, pétrie d'histoire depuis vingt-six siècles, cohérente malgré les difficultés et les restructurations économiques en particulier du côté du port de la Joliette, socialement passionnante par son intense métissage malgré les difficultés des célèbres quartiers nord. 1,7 million d'habitants dans la "ville-pays" que constitue l'agglomération, 806000 habitants pour la commune stricto sensu - ce qui en fait la seconde ville de France, dont le recensement qui vient d'être publié démontre que la décroissance démographique est aujourd'hui enrayée.

Nous ne pouvons faire mieux que renvoyer à l'annexe n° 12, donnant cinq pages de synthèse sur la métropole Marseille-Aix, son devenir urbain, son organisation universitaire (extraits de la Lettre de la Maison Méditerranéenne des Sciences de l'Homme n°7, conçue par l'équipe du LAMES, novembre 1998).

On sera convaincu, je pense, que le choix d'une telle cité est pertinent : tout démontre que ce grand port international, porte française sur la Méditerranée comme

Gênes en Italie ou Barcelone en Espagne, est promis de nouveau - dans les conditions nouvelles de mutation et de péremption rapide des structures économiques qui caractérisent notre temps - à un brillant avenir, dans lequel le plan de restructuration universitaire (U3M) joue un rôle essentiel.

Laissons de côté le pari sur l'avenir économique de Marseille et revenons plus précisément sur le projet d'implantation d'un Musée des Civilisations de l'Europe et de la Méditerranée. Les huit critères principaux évoqués en tête de ce chapitre sont tous positifs :

la taille de la ville (la seconde de France après Paris, premier port de France et de Méditerranée, troisième port d'Europe, troisième aéroport international de France pour les passagers, second pour le fret...) ;

le rôle international (porte de la Méditerranée, dont la normalisation politique et le développement commercial sont amorcés, après une longue période de désordres liés à la décolonisation) ;

la liaison avec Paris (actuellement quatre heures de TGV, à court terme trois) ;

la qualité du site, le meilleur que j'aie jamais pu envisager pour le musée. Le périmètre dévolu à Euroméditerranée (môle J4 et fort Saint-Jean), soit près de sept hectares situés au cœur du Marseille historique (cf. cartes de l'évolution de la ville, annexe n° 10), articulation entre le port de la Joliette et le Vieux Port, près de la cathédrale de la Major et du pôle muséologique et architectural de la Vieille Charité, est véritablement extraordinaire.

De la tour médiévale et des plate-formes du fort Saint-Jean, établi à l'emplacement du prieuré des Hospitaliers de Saint-Jean de Jérusalem - tout un symbole - le regard parcourt l'horizon : Notre-Dame de la Garde, la Bonne Mère des marins, le monastère de Saint-Victor, point de départ continental du monachisme occidental aux premiers temps chrétiens, le Vieux Port, splendide conjonction de la nature et des hommes pour former l'un des plus efficaces abris nautiques imaginables, les quartiers modernes autour de la Préfecture, les quartiers nord qui se profilent sur fond de collines calcaires et de garrigues, la ville médiévale et classique avec ses églises et ses architectures auxquelles vient s'accrocher la gare Saint-Charles, la Canebière, la colline historique de l'antique Massalia avec l'immeuble de Fernand POUILLON et les reconstructions sur le Vieux Port, l'église Saint-Laurent accrochée sur son flanc, la vaste baie où s'égrènent les installations portuaires et les chantiers navals, les îles enfin qui séparent le port de la haute-mer...

Il est difficile de rêver site plus emblématique de l'histoire et de l'emprise des sociétés, plus chargé des symboles de l'évolution vers les sociétés urbaines qui caractérisent notre siècle, et caractériseront sûrement davantage encore le suivant. Difficile encore de trouver lieu plus emblématique de la circulation des hommes et des idées, des métissages et des identités, de la diversité et des différences. Marseille d'un coup d'œil de la mer à la montagne, c'est en raccourci l'histoire et la géographie de l'Europe, et la diversité de ses occupations urbaines, c'est la société, ses déséquilibres et ses transformations, paysage humain toujours en mouvement.

Quant au site proprement dit, nous y reviendrons ultérieurement à propos des bâtiments à restaurer et à construire ; il nous suffira de préciser qu'en bord de mer, il comporte deux atouts complémentaires précieux : le fort Saint-Jean, monument historique partiellement classé, malheureusement mais non irréversiblement enlaidi par une construction moderne nichée dans la dent creuse laissée par l'explosion, durant la dernière guerre, d'une réserve de munitions lors d'un bombardement, et un

espace d'environ 5 hectares à son pied, le môle J.4 où une construction moderne est possible pourvu que son aspect n'enlaidisse pas le site ;

le contexte universitaire et de recherche : la présence à Aix-en-Provence de la Maison Méditerranéenne des Sciences de l'Homme, et à Aix-Marseille, en pleine restructuration dans une perspective de complémentarité, de trois universités dont la partie "Sciences humaines", notamment dans la perspective méditerranéenne, est particulièrement réputée, donne un terreau extrêmement fertile. On notera en particulier l'IDEMEC (UMR 6591 du CNRS) dirigé par Christian BROMBERGER, principale formation de recherche française hors Paris sur l'ethnologie de la France et des pays méditerranéens. Ce centre, fort de 52 chercheurs et ITA dont 29 associés, a pour programmes principaux "Identité, ethnicité, métissage" ; "Familles, réseaux, territoires" ; "Savoirs techniques et naturalistes" ; "Construction, exercice, négociation des appartenances confessionnelles" ; enfin "Pratiques et spectacles sportifs";

le développement local, la volonté des Collectivités territoriales et les possibilités de financement : ici, les trois questions se rejoignent favorablement. L'Etat, désireux de procéder à un investissement scientifique, technologique et culturel d'une particulière importance, a prévu d'implanter sur le site (CIADT de décembre 1998) un équipement culturel "structurant" (au sens de l'aménagement du territoire) dont le contenu est à définir.

Un Etablissement public, Euroméditerranée (E.P.A.E.M., président : M. Renaud MUSELIER, Député et Maire-adjoint de Marseille), est chargé d'exercer la maîtrise d'ouvrage de cet équipement (ainsi que des autres aménagements prévus sur l'emprise de la zone de reconversion de la Joliette). Les Collectivités territoriales n'ont pas encore été officiellement sollicitées par l'Etat pour donner leur accord au projet, dans la mesure où c'est le présent rapport ainsi que celui de M. Roger BARRIÉ qui devraient être à la base de la décision ministérielle de le poursuivre ou non. Cependant des contacts avec les principaux élus (j'ai personnellement rencontré MM. Michel VAUZELLE et Jean-Claude GAUDIN, tous deux extrêmement favorables au projet et prêts à y participer, y compris financièrement) et des réunions au niveau du Préfet de Région ont montré que, chacun s'accordant à estimer nécessaire un équipement culturel de grande ampleur, d'échelle internationale européenne et méditerranéenne, le projet de délocalisation du MNATP-CEF était perçu par les Collectivités comme pouvant former l'axe du futur équipement.

Il est certain qu'un prestigieux patrimoine, qui de plus agrègerait aux collections françaises du MNATP celles, européennes, du Département Europe du Musée de l'Homme, serait un atout précieux dans le projet de requalification de l'aire portuaire, complétant le pôle patrimonial (réserves de musées et des archives de la Ville, Centre Interrégional de Conservation et de Restauration du Patrimoine (C.I.C.R.P.) déconcentré de la Direction des Musées de France et de la Direction de l'Architecture et du Patrimoine) et culturel (théâtre, musique, arts plastiques, nouvelles technologies) de la Belle de Mai.

Dès lors les financements ne seraient pas difficiles à trouver puisque de toute manière, sur ce projet ou un autre, ils seront nécessaires, bénéficiant d'une conjonction de moyens européens, nationaux et territoriaux selon une clé à fixer (voir plus loin, chap. 3.2.).

A cette évaluation très favorable peuvent s'ajouter d'autres éléments d'appréciation, positifs ou négatifs. Ces derniers ne pèsent pas lourd face aux premiers. Au premier plan des difficultés, la complexité de la réorganisation nécessaire de la voirie entre la

Major et la rive occidentale du Vieux Port, qui rend les accès difficiles et l'environnement bruyant, nauséabond et dangereux.

Cette réorganisation, qui devra être faite en tout état de cause et quel que soit le projet retenu, est un préalable onéreux et techniquement malaisé du fait de la présence du débouché du tunnel du Vieux Port et de l'encombrement de la circulation automobile dans le fossé entre le Fort Saint-Jean et l'église Saint-Laurent. Il faut y ajouter la nécessaire implantation d'un parking à la fois facilement accessible et ne nuisant pas à l'environnement : aucun grand équipement culturel ne peut être privé d'un accès pour les véhicules légers et les autocars ainsi que d'un parking. Mais c'est l'affaire de l'E.P.A.E.M., et la première grande tranche de travaux est déjà programmée. La seconde difficulté tient au fort Saint-Jean lui-même, on l'a vu ; nous y reviendrons.

La troisième est liée à la présence, entre le fort Saint-Jean et la cathédrale, du bâtiment de la Station sanitaire, conçu et réalisé par Fernand POUILLON en 1948, dont une étude récente (MILOVANOVIC Nicolas, "Le fort Saint-Jean et l'histoire sanitaire de Marseille", Rapport, DRAC Aix-en-Provence, 13 avril 1999) a raison de souligner le grand intérêt architectural, historique et donc patrimonial malgré son caractère récent.

Cette station sanitaire, très strictement organisée dans une conception hygiéniste révélatrice de son époque, ne peut être aisément transformée pour un autre usage sans abîmer son architecture. Il a donc fallu réfléchir plus avant à son rôle dans le projet (cf. infra).

D'autres arguments positifs peuvent être énumérés. La Provence et Marseille, dans laquelle le Vieux Port est l'un des principaux pôles d'attraction, reçoit chaque année une importante population touristique, bien répartie d'avril à octobre, avec bien entendu une pointe en juillet et août.

Les études de fréquentation touristique et la définition des zones de chalandise, effectuées à partir des chiffres INSEE par un Cabinet spécialisé à la demande d'Euroméditerranée, montrent que le potentiel est énorme : dans la zone de première proximité, à fort taux de captation potentielle (30 minutes de voiture), on trouve 1 529 000 habitants et 7 000 000 nuitées touristiques.

Parmi les habitants, 220 000 scolaires, segment de clientèle d'autant plus important qu'il vient sous la conduite des enseignants, et qu'il est souvent cause d'un choix de visite familial. Le Musée, de toute évidence, en bénéficiera. En même temps qu'en Bretagne avec le mouvement "celtique", c'est en Provence, autour du pays d'Arles et du Félibrige que le mouvement folkloriste, ancêtre de l'ethnographie en France, prit son essor au XIXe siècle. Prétexte formel ou vraie légitimité ? Etant donné l'évolution actuelle, dans laquelle la crise économique due aux mutations mondiales et les réflexes identitaires, parfois même xénophobes, se manifestent en France et particulièrement, justement, en Provence-Côte d'Azur, une institution qui parlerait de nous et d'eux, du semblable et du différent, de la tradition et de la modernité, du métissage culturel et du changement, ne serait pas injustifiée.

La culture populaire peut être source de réflexion et formatrice de citoyenneté, génératrice d'ouverture et de tolérance, pourvu qu'on prenne les précautions de rigueur et de méthode élémentaires ; instrumentalisée au premier degré et falsifiée, elle peut être invoquée à l'appui des théories les plus rétrogrades, les plus exclusives, et des pratiques les plus contraires à l'idéal démocratique et humaniste qui caractérise pourtant aussi, dans l'ensemble, les sociétés européennes ! Marseille, lieu du métissage et de l'immigration, est le lieu rêvé pour parler du génie

d'une société issue du mélange des Celto-Ligures et des Phéniciens, des Grecs, des Romains puis des Francs, palette impressionniste à laquelle s'ajoutent peu à peu des peuples provenant de toute la Méditerranée, Chrétiens ou Musulmans, Africains venus au temps des colonies et après, à la rencontre de l'Europe du Nord dont l'influence directe - voyons la Lotharingie - s'exerce jusqu'aux limites de la Provence à partir des Carolingiens. Zinedine Zidane, héros national français d'une Coupe du Monde qui avait pour mascotte... Footix, résumé saisissant de l'identité que se donnent ensemble les Français de toutes souches, c'est-à-dire les Français tout court, Français en Europe (du Maghreb aux Gaulois en passant par l'Angleterre), n'est-il pas marseillais ? Sa légende vaut bien celle de César et d'Escartefigue...

3 . LES GRANDES LIGNES DU PROJET

Les propositions qui suivent ne constituent qu'un cadre général, qui devra être enrichi en fonction d'une programmation plus structurée et exhaustive appuyée sur la réflexion d'un comité de programme (cf. infra).

3.1. Les objectifs scientifiques, culturels, sociaux, économiques

Sur le plan scientifique, il faut que le transfert du musée à Marseille soit l'occasion d'une re-définition des objectifs de la recherche, qui devraient à mon sens s'orienter plus délibérément sur la question du changement social (nature, rythmes, facteurs, conséquences) et culturel (transferts, métissages, création...) dans une large perspective interdisciplinaire et comparatiste.

Le champ européen et méditerranéen, avec l'ancienneté, l'intensité et la variété des contacts sociaux et culturels qu'il offre, avec la diversité de ses conditions environnementales, est idéal pour cela, ce d'autant que les programmes peuvent s'articuler sur des structures de recherche et d'enseignement fortement investies sur lui : I.D.E.M.E.C., L.A.M.M., laboratoire d'écologie méditerranéenne etc.... Le nouveau musée développera davantage qu'elles, et donc en complémentarité avec elles, une logique de patrimonialisation, une fonction de mémoire, cherchant à assurer la collecte et la conservation dans de bonnes conditions de sélection et de documentation (contexte) des objets mobiliers témoins de ces phénomènes.

De ce point de vue, une réflexion originale et approfondie doit être conduite afin de rendre à ces collections matérielles la signification que personne ne leur conteste lorsqu'il s'agit de témoins de cultures depuis longtemps disparues (archéologie) mais que l'évolution de la recherche académique depuis le structuralisme, et surtout le développement des recherches sur les aspects cognitifs de la culture, privilégiant le domaine par essence immatériel des liens sociaux et des références symboliques, a relégué à un rang subalterne.

Il s'agirait de productions aléatoires, que leur polysémie empêcherait de devenir objets d'étude et de compréhension. Cette manière de voir que quelques voix commencent à contester et qui admet tout au plus les objets comme instruments d'une démonstration muséale à but pédagogique, est grave parce qu'elle introduit dans nombre de musées une rupture de l'enrichissement des collections : on acquiert jusqu'aux années d'entre-deux guerres, puis la collecte s'interrompt au prétexte que la production industrielle de série a supplanté le geste unique de l'artisan et que la mondialisation de la société gomme les différences locales, supprime les " traditions populaires " locales.

D'une position théorique préconçue (les productions matérielles ne sont que le produit des structures sociales, et seule la compréhension de ces dernières, via le regard du chercheur, les éclaire et leur donne sens), on passe à une entreprise involontaire d'interruption de séries qui aura de lourdes conséquences car plus le changement technique et culturel s'accélère, moins on a tendance à conserver des exemples, des échantillons de ces phases de plus en plus courtes, et ce vide sera très vite impossible à combler.

Cette interruption des séries s'accompagne d'ailleurs d'une altération quantitative et qualitative de la recherche ethnographique, les frontières imprécises entre ethnologie

et sociologie débarrassées de la pesanteur du matériel accentuant la fuite vers un travail quasi-exclusivement conceptuel.

On peut donc définir l'objectif scientifique du Musée des Civilisations de l'Europe et de la Méditerranée comme l'étude des changements sociaux et culturels par tous les moyens qu'offrent les disciplines anthropologiques, au premier plan desquelles l'ethnologie et la sociologie, dans une démarche qui privilégie la civilisation matérielle comme champ d'application méthodologique, ceci bien entendu pour l'essentiel dans les limites géographiques (l'Europe et l'espace méditerranéen avec leurs marges lorsque c'est utile) et chronologiques (de l'an Mil, voire plus tôt lorsque c'est utile, jusqu'au présent) que nous avons déjà définies. Le milieu urbain, aujourd'hui, sera l'un de ses " terrains " majeurs, mais évidemment pas le seul.

Précisons, puisqu'il ne semble pas facile d'envisager le changement d'objet à un musée qui a lui-même sa tradition et le poids de ses collections - en même temps qu'il bénéficie de leurs richesses - qu'il ne s'agit en aucun cas de cesser de s'intéresser aux collections anciennes, ni aux thèmes qui font l'excellence de l'équipe, ni au territoire national : il s'agit simplement d'étendre le champ comparatif, en travaillant avec des partenaires compétents, musées et centres de recherche, pour mieux comprendre nos sociétés et leurs dynamiques à l'échelle où elles existent aujourd'hui.

Parler des buts culturels et sociaux que poursuivra l'établissement est à la fois plus banal et plus difficile. Plus banal : un musée, par définition, est une institution publique de démocratisation culturelle, qui doit donc s'adresser à tous les publics. Plus difficile : ne pas viser de public préférentiel, ne pas hiérarchiser les cibles de fréquentation, c'est en réalité soit renoncer à jouer un rôle correcteur dans une période traversée plus que toute autre par la tentation inégalitaire, soit privilégier de fait les catégories sociales qui sont d'elles-mêmes consommatrices de musées, catégories que l'on commence à connaître relativement bien et qui d'ailleurs évoluent peu : pour les adultes, couches sociales aisées, enseignants, cadres moyens et supérieurs, cette segmentation s'atténuant quelque peu, du fait des pratiques d'activités en groupes, vers la jeunesse (scolaire) et le troisième âge (voyages organisés).

Je crois que, de même que le changement de lieu doit être l'occasion d'un recentrage de la recherche, il doit s'accompagner d'une définition plus ambitieuse et plus volontariste des objectifs culturels et sociaux, que l'on ne peut séparer.

Si le musée travaille sur la notion, essentielle aujourd'hui, de changement social et culturel, c'est qu'il juge notre temps insuffisamment armé devant des phénomènes d'évolution trop lourds et profonds pour être contrôlés, et trop rapides pour qu'une adaptation structurelle puisse s'opérer : le corps social est trop rigide pour se remodeler, il se fragmente, et chaque fissure devient blessure, qui fait souffrir groupes et individus. En quelque sorte, il faut aujourd'hui théoriser à nouveau le changement, la société ne pouvant plus se satisfaire ni de l'idéal par définition statique de la Jérusalem céleste ni de l'idéologie du progrès, définitivement mise à mal par de trop violentes contradictions. Le changement social et culturel comme mode d'évolution de l'espèce humaine, avec les questions éthiques qu'il soulève, doit être sujet d'étude, de patrimonialisation, de présentation et d'action culturelle.

Accepter ce principe, c'est en même temps faciliter les choix culturels et sociaux du nouvel établissement : se tourner de préférence vers ceux qui en ont le plus besoin, catégories de la population (française et européenne, nous y reviendrons) qui souffrent le plus des difficultés du temps parce qu'elles sont, culturellement, les moins formées pour les subir et les dominer. Mais cette politique, bien sûr, ne doit pas être exclusive : il s'agit de contribuer à rendre une armature solide au tissu social, non d'agrandir par une discrimination, même positive, trop voyante, ses déchirures.

Cette proposition n'est pas faite au nom d'une quelconque charité, d'un sentiment de culpabilité qui ne mènerait pas très loin. Elle résulte bien davantage d'une réflexion logique - la " fracture sociale " est dangereuse pour l'ensemble de la société, le creusement des inégalités une source de violence. Une institution culturelle, a fortiori patrimoniale, est un outil comme un autre, peut-être même meilleur qu'un autre, au service du dessein démocratique.

A un moment où la construction de l'Europe politique s'accélère sur fond, dans son noyau occidental, de rejet majoritaire des nationalismes et de la guerre, et, sur ses franges, des violences qui suivent presque toujours les oppressions totalitaires qui ne réussissent qu'en apparence à gommer originalités et diversités, la culture européenne est un thème majeur. Marseille la méridionale est aussi la ville par excellence du contact nord-sud, de l'immigration et du métissage.

Il n'est pas exagéré de parler d'un miracle marseillais, d'un "melting-pot" réussi, où malgré des problèmes économiques et sociaux souvent plus graves qu'ailleurs, on a pu récemment fêter ensemble, dans la rue, toutes classes sociales confondues, les vingt-six siècles de Massalia... On peut y parler mieux qu'ailleurs des cultures populaires, des identités et des ressemblances des peuples de l'Europe et de la Méditerranée, analyser leur évolution passée et présente en comparant formes économiques, religieuses, structures familiales, goûts et loisirs : il y a un sens à une action tournée vers les classes sociales défavorisées. Ainsi peut-on espérer faire de la culture, à l'instar du phénomène culturel par excellence qu'est la passion pour l'O.M. - qui transcende très largement et sans aucun problème la stratification sociale - un élément fort de reconnaissance collective et d'adhésion.

La valorisation des cultures propres aux différents pays de l'Europe et de l'espace méditerranéen, leur mise en perspective pour découvrir combien, quoique diverses et reconnaissables, elles sont parentes jusque dans leur évolution face à la mondialisation, voilà qui est intellectuellement légitime car fondé scientifiquement, et riche d'ouvertures et de capacités d'adaptation nouvelles.

A Marseille, et particulièrement à l'emplacement prévu, on peut espérer aussi un public touristique. Le Vieux Port, site emblématique de Marseille, et le Fort Saint-Jean, avec sa vue panoramique unique, attireront forcément des touristes nombreux, et de plus en plus variés.

Le prestige du futur musée, sa commodité d'accès, sa promotion, laissent espérer raisonnablement une fréquentation importante au moins d'avril à octobre. Là encore, le potentiel culturel est remarquable : chacun, quelles que soient sa nationalité, sa langue, sa religion, pouvant trouver dans les présentations permanentes comme éventuellement dans les expositions temporaires des objets reconnaissables de sa

propre culture, et d'autres différents, les possibilités de comparaison sont nombreuses.

Un public touristique, s'il exige des activités d'une présentation légère, ludique, est souvent dans un état plus réceptif, plus ouvert à la nouveauté, qu'un autre. Nombre de touristes entrent dans des musées lors de leur voyage alors qu'ils n'ont jamais pénétré dans les musées de leur propre ville : c'est une circonstance dont il faut profiter.

L'impact économique du futur établissement est difficile à mesurer. On sait seulement que la présence d'un centre d'attraction de cette dimension contribue toujours, en diversifiant l'offre culturelle, à attirer davantage de monde (voyons Bilbao!) et à accroître la durée de séjour, ce qui a des conséquences importantes sur le taux d'occupation de l'hôtellerie-restauration.

De fait, c'est sur l'attractivité de la ville pour les touristes voire pour les résidents permanents que la présence du musée jouera, davantage que sur l'emploi direct (moins de 150). C'est néanmoins très loin d'être négligeable.

3.2. Les bâtiments et leurs fonctions ; coûts d'investissement

Le site, nous l'avons vu, se compose d'un terre-plein d'environ cinq hectares (môle J4) s'avancant dans la mer qu'il jouxte au sud-ouest et au nord-ouest (premier bassin de la Joliette), et à l'est d'un vaste fort partiellement bastionné d'environ deux hectares, qui conserve des bâtiments médiévaux (une chapelle du XIIIe siècle restaurée à l'époque classique où elle a été occidentée, une tour crénelée de même époque), modernes (galerie des officiers, couloirs de circulation souterrains, fortifications) et contemporains (aménagements militaires du XIXe siècle, phare et réaménagements en béton destinés au logement du Département des Recherches Archéologiques Subaquatiques et Sous-Marines (DRASSM) de la Direction de l'Architecture et du Patrimoine (DAPA) au Ministère de la Culture).

Si le projet était retenu, nous disposerions donc de deux lieux distincts mais juxtaposés, le fort et le môle (communiquant actuellement par un tunnel creusé dans la roche, permettant le passage d'une voiture légère), pour accueillir sept fonctions différentes et complémentaires : les expositions temporaires, les présentations permanentes, les activités culturelles et technologiques diverses à dominante méditerranéenne (salles de conférence, auditoriums, ateliers pédagogiques etc...), les réserves, les laboratoires et bureaux des chercheurs, la bibliothèque-centre de documentation, enfin les locaux administratifs et techniques. Pour envisager leur répartition, il convient d'abord de préciser que, si le Fort Saint-Jean (propriété de l'Etat, affecté au Ministère de la Culture-DAPA) doit être impérativement assaini de la plupart de ses ajouts récents et surtout restauré afin d'être rendu accessible au public, il est hors de question d'y installer des bâtiments qui de nouveau l'enlaidiraient et nécessiteraient le creusement de fondations dans des zones de haut intérêt archéologique, où la fouille préventive serait à coup sûr longue et onéreuse.

D'ailleurs, la programmation même y serait rendue difficile du fait des incertitudes sur les richesses du sous-sol, susceptibles d'entraîner à tout moment des modifications du projet. C'est donc un curetage des parties modernes, une consolidation, une restauration minimaliste ainsi qu'une mise en état des parties utilisables (casernes XIXe siècle de la terrasse supérieure, etc...) qu'il convient d'envisager.

A propos du Fort Saint-Jean, il faut noter le désir depuis longtemps exprimé par M. Jean-Claude GAUDIN et la Municipalité de Marseille d'obtenir la cession par l'Etat de ce monument, quitte à en assumer seuls les coûts de restauration. En réalité, la discussion a fait apparaître qu'une ouverture au public en concertation avec la ville les satisferait. Or, je tiens à préciser que le Fort Saint-Jean est loin d'être secondaire dans le présent projet.

Une localisation de la totalité du musée au môle J4 qui exclurait le Fort Saint-Jean me ferait reconsidérer radicalement le projet d'implantation à Marseille. Je suis en effet persuadé que seul le Musée, avec son organisation d'animation, de conservation et de sécurité, pourra durablement rendre accessible au public une grande partie - probablement pas la totalité, pour des raisons de sécurité, mais ce n'est pas l'essentiel - du Fort ; et surtout, comme je l'ai expliqué plus haut, la lecture du paysage urbain à partir de ce point de vue est cohérente avec la thématique du musée, dont il sera l'un des lieux privilégiés.

Je sais aussi que la présence du Fort dans le périmètre muséal accessible avec le même ticket d'entrée, à cause des perspectives qu'offrent ses terrasses et le sommet de la tour, sera une attraction complémentaire très appréciée du public, et ceci durablement. Dans tous les sites où existent des points hauts à l'intérieur de monuments historiques (à Paris, les tours de Notre-Dame ou l'Arche de la Défense sont de bons exemples, mais il en est de même aux tours de La Rochelle ou au Haut-Koenigsbourg), la fréquentation est excellente : atout supplémentaire, ici, dont il serait incompréhensible de se priver si l'on veut parvenir à un niveau de recettes de billetterie suffisant (cf. infra).

L'argument vaut aussi pour la composition sociologique du public : on sait que celui des monuments historiques est plus populaire, en moyenne, que celui des musées. Il serait donc intéressant de croiser ici les deux. Enfin, concernant le fort, il faudrait songer à rétablir l'ancien passage muré qui permettait, par une passerelle à re-créer, de faire se rejoindre presque de plain-pied les terrasses du fort avec celle de l'église Saint-Laurent, aux marges du quartier du Panier, ce qui aurait l'avantage d'éviter la voirie dangereuse précédemment évoquée, du moins pour les piétons, et de rapprocher de fait la Vieille Charité (expositions temporaires des musées de la ville de Marseille, musée d'Archéologie méditerranéenne etc...) du nouveau Musée des Civilisations de l'Europe et de la Méditerranée.

Le projet pourrait donc être le suivant (il ne pourra être précisé, évidemment, qu'après une étude de programmation qui elle-même devrait tenir compte d'une étude sur le fort récemment entreprise par les Monuments Historiques) :

* sur le môle J4, création d'un complexe architectural de grande qualité, " geste architectural " ajoutant au paysage urbain et signant le dynamisme de la ville du troisième millénaire, résultat d'un concours d'architecture du plus haut niveau, du type de ceux des "Grands Travaux " dont le dernier en date est le Musée du Quai Branly. J'insiste sur la nécessité d'une architecture aux proportions, à la forme et aux matériaux en harmonie avec le site mais lisible et moderne : il s'agit de marquer, comme le musée Guggenheim à Bilbao, le paysage de la ville par un symbole fort de son entrée dans le troisième millénaire. Intégration et modernité ne sont pas forcément contradictoires, comme nous l'avons montré au musée de la Civilisation celtique de Bibracte (Mont Beuvray) avec l'architecte Pierre Louis FALOCI, dont la réalisation a reçu l'équerre d'argent du Moniteur. Ce complexe architectural comprendra :

le musée proprement dit (présentation permanente , centre de documentation-bibliothèque-médiathèque qui pourrait s'élargir aux autres activités et institutions à thématique méditerranéenne logées sur le site, salles de conférences et de réunions, réserves de petits objets, laboratoires et bureaux des chercheurs, locaux administratifs et techniques) ;

les autres structures greffées sur le musée et constituant, par la variété de leurs éventuelles thématiques, la " Cité de la Méditerranée ". Parmi elles, le DRASSM, essentiellement tourné vers l'archéologie méditerranéenne, serait tout à fait judicieusement implanté là plutôt qu'au Fort Saint-Jean, lieu inadapté, ou dans un site industriel éloigné, que l'on recherche vainement depuis plusieurs années ;

une grande halle modulable multi-usages, du type halle d'expositions (à vocation plutôt culturelle, économique ou technologique que patrimoniale, sauf cas exceptionnel : il faudra donc vérifier si ce projet ne fait pas concurrence à des salles existantes ou déjà programmées, et si la rentabilité économique et les capacités de programmation sur financement extérieurs sont réalistes).

Cette halle, disponible pour accueillir en permanence des grands événements de portée internationale - par exemple des expositions présentées par les pays de l'aire européenne et méditerranéenne - devrait être l'objet d'un concours de conception original afin qu'à l'intérieur des espaces modulables puissent aisément et de manière relativement peu onéreuse être aménagés en fonction des besoins ;

* dans le fort restauré et assaini se situeraient à la fois une présentation permanente légère - type "centre d'interprétation" - de l'histoire du fort dans son contexte urbain (répartie dans la tour, la galerie des Officiers et en extérieurs) et une partie des expositions temporaires du Musée-laboratoire avec les locaux techniques afférents dans le bâtiment XIXe de la terrasse supérieure ainsi que dans le bâtiment détruit par les bombardements, dont une façade est à demi-conservée, et qui serait reconstitué ;

* pour le reste, l'espace devrait, en fonction de l'étude architecturale, comprendre des espaces de promenade piétonne et de parkings (dont l'insertion dans le site doit être soigneusement étudiée), ainsi que des terrains de jeux et de sports "de proximité" (par exemple pétanque ; basket ; skate et/ou roller ; murs libres pour tags et graphes), ainsi peut-être que des espaces extérieurs aisément envisageables pour des spectacles musicaux ; quant au bâtiment du Service sanitaire de POUILLON, déjà mentionné, il devrait faire l'objet d'une étude de réutilisation. Ne serait-ce pas une implantation possible pour le "Mémorial des rapatriés" si ce projet est finalement réalisé ? Je suggère en tout état de cause qu'à côté de l'étude de programmation des équipements proprement dits soit réalisée une étude d'urbanisme globale pour permettre des décisions cohérentes, une programmation générale et le dégagement des moyens financiers adéquats, en concertation avec toutes les instances concernées.

* je propose enfin, pour économiser l'espace, de loger la réserve des gros objets (outillage industriel, véhicules, manèges forains etc...) dans un ancien entrepôt à trouver si possible dans le complexe de la Belle de Mai, où se trouvent déjà des activités patrimoniales et les réserves des musées municipaux.

Je ne suis pas en mesure de chiffrer, en surface et donc en coût d'investissement, les équipements non directement liés au musée. En particulier, la restauration du monument historique, que l'on devrait à mon avis faire minimaliste, sera de toute

manière onéreuse, de l'ordre de 40M ; mais il faut être conscient que cette restauration devra être réalisée en tout état de cause, car il est de moins en moins admissible que l'Etat laisse ce monument apprécié des Marseillais et très visible fermé au public et dans un tel état de dégradation. Manquent aussi les données relatives à la structure des sols du môle J4, qui conditionnent le type des fondations. Pour le musée, on peut proposer les estimations suivantes (pour le détail voir annexe n° 2) :

- expositions temporaires et locaux annexes : 2 800 m²
 - musée-laboratoire (espaces publics et non publics) : 18 500 m²
 - réserves extérieures : 8 000 m²
- total : 29 300 m²

Dans ces conditions, le chiffrage indicatif - c'est un ordre d'idée, non une étude de coût qui ne peut-être faite que par des professionnels partant d'une programmation rigoureuse - peut atteindre, selon les coûts récemment atteints dans des musées de complexité comparable (12 000F/m² pour la construction, 5 000F/m² pour la muséographie), environ 388 MF, auxquels s'ajoutent mobilier en particulier de réserves, équipements d'ateliers et de laboratoires etc... (de l'ordre de 50MF). L'ensemble peut donc être estimé, en l'état du dossier, à 438 FF au maximum (le terrain viabilisé appartient à l'Etat et les dirigeants d'Euroméditerranée m'ont affirmé qu'il serait cédé gratuitement, viabilisé et pourvu de ses parkings, au ministère de la Culture).

Dans la mesure où le projet fait partie d'Euroméditerranée, il semble raisonnable que la clé habituelle de cet Etablissement public puisse être appliquée : 50% Etat, 50% Collectivités territoriales. Celles-ci se répartiront les contributions de la manière suivante : 25% Ville, 5% Communauté de Communes, 10% Région, 10% Conseil Général. Une contribution de 10% semble pouvoir être obtenue des Fonds structurels européens, qui viendraient en déduction à égalité des contributions de l'Etat et des Collectivités locales.

Il ne resterait donc plus que 45% de ce Musée national à payer par chaque catégorie de partenaires, soit 197 MF sur 8 ans, avec des travaux (donc une mobilisation budgétaire réellement importante) seulement à partir de 2004. Aux travaux proprement dits s'ajoutent des crédits d'investissement divers qui sont indiqués dans le tableau qui suit.

Le planning de l'opération peut être ainsi défini, en coordination avec les travaux d'aménagement général prévus par Euroméditerranée :

décision d'ici la fin de l'année 1999 (dans la mesure où l'investissement ne figurera pas au Contrat de Plan)

annonce lors du CIADT de délocalisation du 1er trimestre 2000

étude générale de programmation sur l'ensemble du site côtier commun entre Euroméditerranée et le Port autonome, où se situeront les équipements publics (18 mois, jusqu'à fin 2001)

rédaction du projet scientifique et culturel (2000) et étude de programmation spécifique du Musée (2001)

Concours d'architecture (APS/APD : 24 mois (2002-2003). Fixation définitive du coût d'objectif fin 2002

chantier d'architecture et d'aménagement des abords : 24 mois (2004-2005).

Installation de l'équipe du musée-laboratoire début 2006

chantier de muséographie : 12 mois (2006)

inauguration printemps 2007

N.B.1. : la maîtrise d'ouvrage devra être assurée par l'E.P.M.O.T.C., Euroméditerranée limitant sa responsabilité à la programmation et l'aménagement de l'espace à reconvertir.

N.B.2. : dès 2004 ou au plus tard 2005, J4 et le Fort Saint-Jean seront accessibles au public dans de meilleures conditions, puisque l'essentiel des voiries autoroutières depuis la Joliette auront été mises en souterrain.

Il apparaît donc clairement que les crédits à mobiliser sur cette opération concernent essentiellement les études, le concours, les appels d'offre et la préfiguration jusqu'à 2003 compris, soit environ 57 MF échelonnés sur quatre ans ; les travaux eux-mêmes dureront de 2004 à 2006, et durant ces trois ans environ 469 MF devront être dépensés par l'Etat et les trois collectivités territoriales ainsi que l'Europe. Le tableau du planning des investissements peut donc être prévu ainsi (nous ne tenons pas compte de la programmation générale et des travaux d'urbanisme, à la charge et sous la responsabilité directe de l'EPAEM, ni de la "restauration" du Fort Saint-Jean, dont l'étude et le chiffrage, complexes, sont à faire à l'issue de l'étude entreprise par la DAPA. Nous y incluons en revanche les coûts des opérations de préfiguration et les études diverses, le déménagement et les acquisitions de collections ainsi que les restaurations nécessaires) :

	Nature de la dépense	Montant	
2000	- projet scientifique et culturel	1	10.5
	- récolement général des collections	2.5	
	- acquisition de collections	6	
	- antenne in situ	1	
2001	- projet scientifique et culturel (fin)	1	12.5
	- programmation architecturale	2	
	- récolement général des collections (suite)	2.5	
	- acquisition de collections	6	
	- antenne in situ	1	
2002	- concours d'architecture	2	18.5
	- récolement général des collections (suite)	2.5	
	- acquisition de collections	6	
	- restauration de collections	3	
	- antenne in situ	1	
	- exposition de préfiguration	4	
2003	- appels d'offre	2	15.5
	- récolement général des collections (fin)	2.5	
	- acquisition de collections	6	
	- restauration de collections	3	
	- antenne in situ et fonctionnement	2	
	préfiguration		
2004	- travaux (bâtiments et abords)	150	161.5
	- acquisition de collections	6	
	- restauration de collections	3	
	- antenne in situ et fonctionnement	2.5	
	préfiguration		
2005	- travaux (bâtiments et abords)	201.5	241
	- équipement	25	
	- acquisition de collections	6	
	- restauration de collections et conditionnement de collections pour le déménagement	6	
	- antenne in situ et fonctionnement	2.5	
	préfiguration		
2006	- déménagement équipe et collections	5	66.5
	- travaux de muséographie	36.5	
	- équipements (suite)	25	

Total: 526 MF

dont:

études et concours / appel d'offre : 8

récolement /déménagement : 15

acquisition de collections : 36

restauration et conditionnement de collections : 15

préfiguration : 14

travaux et honoraires : 438

3.3. Les activités et les moyens de fonctionnement d'une institution en réseau

3.3.1. La recherche et la collecte

L'implantation à Marseille, qui forme avec Aix-en-Provence un pôle d'enseignement supérieur et de recherche extrêmement fort, le plus important de France après Paris dans les domaines qui intéressent le musée, est extrêmement favorable. La Maison Méditerranéenne des Sciences de l'Homme créée en 1997, structure originale (elle a le statut d'une Faculté) qui fédère huit laboratoires et unités d'enseignement (280 enseignants et chercheurs, médiathèque du pôle Humanités et Sciences Sociales et bibliothèque d'Antiquité et de Préhistoire regroupant 100 000 ouvrages et 700 périodiques), constitue, à moins d'une demi-heure de voiture du site d'Euroméditerranée (Aix-en-Provence, 9 rue du Château de l'Horloge), un partenaire naturel appréciable.

L'énumération des unités dont les thématiques peuvent être reliées à celles du musée est éloquent :

Temps, Espaces, Langages, Europe méridionale, Méditerranée (TELEMME, UMR 6570)

Institut de Recherches et d'Etudes sur le Monde Arabe et Musulman (IREMAM, UMR 6568)

Institut d'Ethnologie Méditerranéenne et Comparative (IDEMEC, UMR 6591)

Laboratoire Méditerranéen de Sociologie (LAMES, URA 1251)

Laboratoire d'Archéologie Médiévale Méditerranéen (LAMM, UMR 6572)

L'objectif de cette MMSH est "au carrefour de l'histoire, de la linguistique, de la sociologie et de l'anthropologie... de construire la Méditerranée comme objet scientifique", sur la base "d'une véritable enquête comparatiste". Les laboratoires de recherche y sont complétés par l'enseignement de l'U.F.R. "Civilisations et Humanités" de l'Université de Provence et par l'Ecole doctorale "Espaces, cultures et sociétés", pôle qui regroupe huit formations doctorales en sciences sociales et humaines de l'Université de Provence. L'actuelle équipe scientifique du MNATP trouvera facilement dans celles de ce pôle les compétences qui devront s'ajouter aux siennes pour traiter, en plus de la France et de l'Europe, de l'ethnologie des peuples de la Méditerranée.

Il est certain que le MNATP-CEF (UMR 306) pourra aisément s'affilier à la MMSH, qui comprend déjà deux Unités de recherche qui ne sont pas physiquement logées par elle. Cette affiliation, dans un statut d'égalité avec les autres unités de recherche que la MMSH fédère, sera source, au sein des programmes de recherche transversaux de la Maison, de contacts scientifiques féconds, d'une pluridisciplinarité plus grande, et par une meilleure insertion dans le monde universitaire, de la multiplication de recherches de maîtrise et de doctorat précieuses pour l'institution, comme d'expériences muséales utiles pour les chercheurs et les étudiants.

Reste posée la question des relations à établir avec l'IDEMEC, dont une grande partie des programmes est et sera davantage encore demain complémentaire de ceux du CEF. Le Musée des Civilisations de l'Europe et de la Méditerranée, avec ses immenses collections, sa base documentaire et sa grande bibliothèque spécialisée, tient à son originalité de Musée-laboratoire. Il est essentiel que demeure dans ses murs, pour faire fonctionner les "départements scientifiques et patrimoniaux" créés

voici à peine un an et qui se révèlent très efficaces, une structure officielle et organique de recherche, à vocation plus interdisciplinaire que nombre de laboratoires, du CNRS. Mais il est tout aussi important de nouer des collaborations avec l'IDEMEC, dans le cadre de relations privilégiées et contractuelles. La solution proposée est celle, a minima, de l'établissement d'une convention entre les deux structures (le directeur de chacune siégeant dans le Conseil scientifique de l'autre, des programmes annuels ou pluriannuels de recherche communs étant décidés etc...). On peut aussi - mais n'est-ce pas contradictoire, au moins dans l'esprit, avec les structures de la MMSH ? - envisager la constitution d'une "fédération de recherche" telle que prévu dans la décision n°9205205051 du 20 juillet 1992 portant organisation et fonctionnement des structures opérationnelles de recherche", articles 2.1, 3.5, 3.6 ainsi qu'à l'instruction n°920662 SGAL du 26 octobre 1992 relative aux structures opérationnelles de recherche (type IRESCO, FURET ou Maison de l'Orient Méditerranéen). Cette structure fédératrice pourrait d'ailleurs, progressivement, agréger d'autres organismes scientifiques du secteur concerné, par exemple des musées anthropologiques.

Recherche et collecte peuvent s'effectuer, dans les grandes lignes, de la manière dont nous agissons aujourd'hui : sujets choisis par l'équipe ou par elle avec des partenaires, Collectivités territoriales, autres musées, financements pris sur le budget de recherche affecté au Laboratoire par la Culture (Mission de la Recherche et de la Technologie) et par le CNRS ou, selon le cas, sur les budgets d'acquisition de la RMN (enquêtes-collectes programmées). Pour les objets anciens, un marché international existe dans le cadre législatif et réglementaire des pays concernés ; il est praticable, seuls ceux de la catégorie « art populaire » atteignant des prix élevés, sans comparaison toutefois avec l'art officiel et particulièrement la peinture voire les "arts primitifs". S'il est nécessaire de prévoir durant six ans, comme dans le cas du MHAC du Quai Branly, un budget spécifique d'acquisition afin de combler les lacunes que laisseront, malgré leur richesse respective, les collections du MNATP et celles du Département Europe du Musée de l'Homme réunies, ensuite l'enrichissement pourra se poursuivre à son rythme normal, sans crédits exceptionnels. Il est d'ailleurs aussi possible de faire appel, dans de nombreux cas, à des dépôts provenant d'autres collections publiques. Le MNATP a, en dépôt permanent dans d'autres musées, près de 40 000 objets ; il peut sans difficultés obtenir en retour des objets ethnographiques en particulier du bassin méditerranéen, souvent isolés et donc inutilisables dans les musées auxquels ils appartiennent. Le réseau des musées doit jouer à fond également sur le plan international, où des échanges de dépôts permanents et de prêts temporaires avec plusieurs grands musées européens sont non seulement envisageables, mais déjà à l'étude, et ceci dans un désir d'entraide et de réciprocité totale.

Les principes qui guideront l'enrichissement des collections relatives à l'Europe (hors France) seront simples : recherche de témoins probants des identités culturelles entre peuples européens (ex : le bouquet de moisson ; l'araire etc...) ; recherche des variantes caractéristiques, témoignant de la diversité (ex : les costumes régionaux ; le décor des meubles etc...) ; enfin recherche d'ensembles thématiques ou géographiques cohérents, dans la tradition des enquêtes pluridisciplinaires engagées par RIVIERE sur le modèle de l'ethnographie exotique. Dans ce cas, les recherches seront faites en concertation ou de préférence en coopération avec les instances patrimoniales (musées notamment) régionales ou nationales concernées.

3.3.2. Les présentations permanentes

Il est prématuré de proposer un programme muséographique pour le nouveau musée. Ce programme devra être étudié. Il devra néanmoins clairement combiner une inscription dans l'échelle du temps, afin de montrer permanences et évolutions, dans l'échelle géographique, afin de faire comprendre les diversités, mais ceci en fonction d'une thématique anthropologique : ce n'est pas un musée d'histoire. Ce sont donc les grandes questions, auxquelles chaque forme sociale et culturelle répond à sa manière, qui seront abordées. Comment l'homme s'installe-t-il dans son espace et vit-il avec lui ? comment résout-il le problème de sa maladie, de sa mort, de celle de ses proches ? comment vit-il avec les autres membres de sa communauté ? Comment son univers technique se combine-t-il avec son univers mental, ses goûts, ses référents symboliques ?

Ces présentations permanentes, d'une superficie raisonnable mais suffisante pour que l'essentiel des plus importants objets y figure (de l'ordre de 4 500 m²) et qu'aucun phénomène fondamental ne soit passé sous silence, doivent répondre aux critères de qualité qui répondent aux attentes du public d'aujourd'hui : informatique interactive, audiovisuel numérique, maquettes et dioramas, qui font du musée à la fois un lieu de contemplation de témoins authentiques, originaux, plus ou moins rares, des civilisations, mais aussi un lieu de jeu, d'éducation, d'activité. Les connaissances, les collections et le goût du public évoluant sans cesse, il faut prévoir un renouvellement de tout le musée par portions. L'idée est une rotation de l'ensemble sur dix ans : aucun musée d'ethnographie ne résiste à un vieillissement plus prolongé, l'exemple du MNATP - et bien d'autres - l'a assez montré.

3.3.3. Les expositions temporaires et les activités culturelles

A côté des présentations permanentes, les expositions temporaires forment dans tous les musées de civilisation une activité importante, parfois la plus importante (Musée Dauphinois de Grenoble, musées de Québec, de Hull-Ottawa et de Berlin, par exemple). Ces expositions permettent d'explorer de manière expérimentale des sujets variés, avec des partenaires très divers - la synergie avec d'autres institutions, en particulier, en France, le futur Musée de l'Homme et des Sciences de Lyon et le MHAC du Quai Branly, et, en Europe, les grands musées d'ethnologie comme Berlin (Musée des Cultures européennes), Vienne, Stockholm, Rome, Lisbonne etc..., est à rechercher pour d'évidentes raisons d'économie de moyens, de rentabilité publique et d'efficacité culturelle. Là encore, la liste doit en être étudiée.

On peut déjà imaginer des sujets d'actualité (mariage et famille au moment du PACS ; 6 milliards d'êtres humains en ce moment...), thématiques (aimer ; Dieu ; se soigner ; mourir ; glisser, rouler : les signes de la jeunesse ; nations et ethnies ; au stade ; se vêtir, se montrer ; les cuisines de l'Europe etc...) et géographiques (le Fado ; l'art populaire scandinave ; costumes de fête en Grèce etc ...), par exemple. Le centre de documentation multimédia en cours de constitution au MNATP, coordonné avec l'importante bibliothèque de l'établissement (cf. annexe 2) formera un véritable Cybermusée, où seront disponibles images et documentations relatives à l'ethnologie européenne et méditerranéenne, et aux collections concernant cette même aire.

Un grand musée, aujourd'hui, est aussi un lieu d'activités culturelles variées. Depuis longtemps déjà, le MNATP offre, on l'a vu, des concerts de musique populaire, des conférences, des ateliers pour les adultes et bien entendu pour les enfants. Il en ira de même à Marseille, en complémentarité avec les lieux classiques ou en devenir du spectacle et des arts vivants (La Criée, de l'autre côté du Vieux Port ; la Belle de Mai, où se constitue un extraordinaire pôle de culture contemporaine, musique, danse, théâtre, cinéma, nouvelles technologies de l'image et du son).

Le travail en direction des scolaires, du secteur de l'éducation populaire et des structures d'action sociale sera privilégié, dans le cadre d'animations dans les murs et hors les murs, en liaison avec les structures marseillaises spécialisées comme le Préau des Accoules. Il est urgent d'enseigner l'Europe à l'école et au collège. Notre musée peut être l'un des outils privilégiés de ce qui sera sans nul doute un programme prioritaire à courte échéance.

Expositions temporaires et activités culturelles, créatrices d'événements et donc génératrices d'un accroissement de la fréquentation, mériteront une programmation attentive. Seule une excellente concertation avec les institutions culturelles locales et régionales, en particulier avec la DRAC, le Rectorat, la Direction des Musées de Marseille et les institutions spécialisées du Département et de la Région, permettra d'établir des propositions adaptées aux besoins des différents publics. C'est évidemment un peu tôt pour cela, et c'est la raison pour laquelle je n'ai pas détaillé plus avant ce chapitre. Il est cependant essentiel que l'action culturelle et pédagogique constitue un service fortement charpenté, pourvu des moyens nécessaires, et très actif. La restructuration administrative de l'établissement devra tenir compte de cette priorité.

3.3.4. Les moyens et la fréquentation

On trouvera en annexe n°2 un budget indicatif de fonctionnement, qui atteint 50 MF, personnel compris (le budget actuel est de l'ordre de 36 MF). La différence est due essentiellement à trois raisons : l'extension au champ européen, qui nécessite quelques spécialistes que nous n'avons pas et des crédits de déplacement (notamment vers Paris), l'augmentation du budget des expositions, notoirement insuffisant actuellement si l'on veut avoir chaque année deux grandes expositions et deux plus réduites, enfin la mise en place d'une véritable politique d'animation et d'activités culturelles ainsi que de promotion et de publicité.

Il est toujours extrêmement difficile de prévoir la fréquentation d'une nouvelle institution culturelle, et on sait combien les professionnels eux-mêmes se sont souvent trompés lourdement sur les prévisions de fréquentation de parcs à thème et autres équipements de loisirs. Ce n'est pas une raison pour ne pas tenter l'essai ici, ne serait-ce que pour déterminer des fourchettes de fréquentation vraisemblables, et donc pour avoir une idée des recettes possibles.

Nous nous appuyerons pour cela sur les chiffres de l'INSEE, les études de chalandise commandées par Euroméditerranée à un Cabinet spécialisé, enfin les chiffres de fréquentation collectés par l'Office du Tourisme de Marseille.

La première fréquentation à attendre est évidemment celle de la région. Du fait de l'importance démographique de Marseille et son proche environnement, on compte un bassin de chalandise de plus d'1,5 million d'habitants, dont 220 000 scolaires et 90 000 étudiants, ce qui garantit une fréquentation régionale de l'ordre de 200 à 300 000 visiteurs/an à moyen terme (4 à 6 ans après l'ouverture).

Le tourisme évolue très vite à Marseille, et dans le bon sens. L'image de la ville s'améliore dans les médias, Mondial de football et Massalia aidant, et toutes les catégories de touristes enregistrent des chiffres en hausse régulière depuis quatre ans : croisiéristes (160 000 passages annuels actuellement, 250 000 attendus en 2002), congressistes (131 000 journées/an, 140 000 attendus en 2000). Le remplissage du parc hôtelier montre une évolution dans le même sens : sur les 5263 chambres d'hôtel disponibles à Marseille, le taux moyen d'occupation était de 61,65% en 1996 ; il est de 74,53% en 1999. On compte en tout 2,8 millions de visiteurs par an, et les étrangers y sont en forte croissance (50% en deux ans). Ajoutons qu'avec Paris à trois heures de Marseille par le TGV à partir de 2001, le tourisme de "court séjour" devrait faire un bond, et l'on sait que ce tourisme est désireux d'occupations culturelles, particulièrement de musées. Croisiéristes et congressistes étant par définition des touristes organisés, considérés comme "captifs", il est évident qu'un musée prestigieux et moderne attirera les organisateurs, et on peut donc espérer raisonnablement de ce côté entre 300 et 500 000 visiteurs/an à moyen terme.

On arriverait ainsi à une fréquentation annuelle, en hypothèse basse, de 500 000 visiteurs, en hypothèse haute, de 800 000 visiteurs par an à terme de 4 à 6 ans après l'ouverture. Bien entendu, ces chiffres peuvent être dépassés : cela dépendra largement de la beauté et de la visibilité de l'architecture choisie, de la notoriété des manifestations qui s'y dérouleront, ainsi que de la variété de l'offre de l'ensemble de la "Cité de la Méditerranée" dont elle formera l'un des éléments majeurs : effet "Bilbao" d'un côté, effet "Villette" de l'autre, tous deux à espérer très raisonnablement.

L'impact positif, du point de vue financier, de ces prévisions doit être modéré par les surcoûts qu'une haute fréquentation entraînerait (usure ; accueil etc...) et par le fait qu'une partie (1/3 environ) des visiteurs ne paient pas, ou bénéficient de tarifs réduits. Si l'on ne tient pas compte de la boutique et de la cafétéria, qui doivent parvenir aisément à l'équilibre, et dont la gestion sera pour la première du ressort de la Réunion des Musées Nationaux, la seconde une concession à un exploitant privé, et à retenir les tarifs courants actuellement pour un grand musée, on arrive à une recette annuelle comprise entre 14 et 22 MF, qui reviendrait, selon les choix de gestion qui seront faits, soit dans le budget de fonctionnement et d'amortissement de l'établissement, en déduction des crédits publics, soit dans le budget de la RMN.

La question du statut administratif du futur musée est importante, mais elle est prématurée : elle dépend largement de la composition exacte du futur complexe, et de la nature de ses activités. Le musée peut faire partie d'un Etablissement public à caractère administratif ou commercial, devenir un Etablissement public à caractère culturel si ce statut en cours de définition depuis longtemps voit le jour, ou demeurer un Service extérieur à vocation nationale, fonctionnant sur le principe de la "régie

intéressée". La seule exigence est qu'il demeure sous l'autorité de l'Etat - c'est un musée national - et garde une suffisante autonomie de gestion, même s'il est hautement souhaitable que les Collectivités territoriales soient étroitement associées à sa programmation.

3.3.5. Transition : comment passer du MNATP à Paris au Musée des Civilisations de l'Europe et de la Méditerranée à Marseille ?

3.3.5.1. Au MNATP

La préparation du programme scientifique et culturel, préalable au concours architectural, mobilisera l'équipe scientifique qui, à la faveur du renouvellement du contrat quadriennal avec le CNRS en 2000, réorientera sa thématique d'étude en fonction des nouveaux objectifs. Le récolement général des collections sera entrepris, de manière à rendre utilisables sans restriction les collections pour les nouvelles présentations. Pour cela, une méthodologie précise et adaptée ainsi qu'une évaluation des moyens ont été élaborées, qui permettent de chiffrer à 2 MF/an pendant 4 ans les crédits nécessaires à cet énorme récolement. Simultanément, le récolement des collections européennes du Musée de l'Homme destinées à se regrouper avec celles de la France devra être effectué. La collection est beaucoup moins nombreuse, et le chiffrage de l'opération n'a pas été fait (de l'ordre de 0,5 MF/an ? à vérifier). Une enveloppe budgétaire spéciale devra être attribuée (6 MF/an pendant 6 ans, soit 36 MF, à comparer aux 150 MF affectés en cinq ans au Musée du Quai Branly pour ses acquisitions) pour rééquilibrer les collections dans les domaines thématiques ou géographiques (pays de l'Europe et de la Méditerranée) jugés aujourd'hui insuffisants.

De même, quatre tranches exceptionnelles annuelles de restauration des collections devant être présentées et de consolidation d'oeuvres fragiles avant le déménagement ainsi que de "conservation préventive" seront inscrites, pour un montant total de 15 MF. Les travaux d'urgence permettant de poursuivre jusqu'à l'installation à Marseille l'activité du musée dans ses locaux actuels (sécurité, mise hors d'eau etc...), sans toutefois engager de grosses opérations rendues inutiles par la perspective du déménagement, seront mis en œuvre dès 2000. Des réserves provisoires pour les collections de gros objets seront rapidement aménagées dans un lieu extérieur (solution actuellement envisagée : Bibliothèque Nationale de France), pour permettre d'amplifier la politique d'acquisition et de faciliter les récolements. Enfin, la politique d'expositions temporaires qui a permis, depuis quatre ans, d'enrayer le déclin de la fréquentation et de la notoriété du musée sera poursuivie, avec l'aide de la RMN.

A l'issue de la période de transition, une fois l'ensemble de la structure déménagée à Marseille, une antenne sera aménagée à Paris, pour permettre aux quelques chercheurs désirant demeurer dans leur résidence administrative initiale de travailler, et surtout aux personnels scientifiques qui auront fréquemment à être à Paris pour remplir l'ensemble de représentations dans des Conseils, d'enseignement etc.; de le faire comme par le passé.

3.3.5.2. A Marseille

Un Comité scientifique et un Comité de pilotage seront mis en place. Ils comprendront, selon une répartition entre les deux instances à étudier plus finement,

universitaires (Isac CHIVA ; le directeur de la MMSH ; le directeur de l'IDEMEC ; le directeur du LAMM), muséologues (un représentant de l'Inspection générale des musées de France ; le conservateur général chargé du projet muséologique et le directeur scientifique du Musée du quai Branly ; le directeur des musées municipaux de Marseille), le CNRS (l'Administrateur délégué de la Circonscription ; le Directeur scientifique adjoint chargé du domaine concerné ; un représentant du Comité scientifique du CEF), la maîtrise d'ouvrage (le directeur général d'Euroméditerranée) et les Collectivités territoriales (représentants de la Région, du Conseil Général et de la Ville), ainsi que des personnalités choisies en fonction des besoins. Il associera quelques grands professionnels européens de renom (Joaquim PAÏS DE BRITTO, de Lisbonne ; Klaus BEITL, de Vienne, par exemple). Sa présidence sera assurée par le Directeur régional des Affaires culturelles au nom de la Préfecture de la Région P.A.C.A., et son secrétariat par le directeur du Musée des Civilisations de l'Europe et de la Méditerranée et ses adjoints.

Ce Comité de pilotage suivra la programmation scientifique et culturelle du nouvel établissement, et validera les étapes du projet, en veillant à la bonne coordination des différents partenaires.

Une opération de préfiguration sera probablement souhaitable, de manière à engager la fréquentation du site et amorcer l'insertion de l'institution dans le tissu social régional. Elle pourrait prendre la forme d'une exposition assortie d'une animation, relativement petite mais de haute qualité, prétexte à une information sur le projet. Cette exposition prendra place soit dans un bâtiment provisoire, soit dans l'un des bâtiments disponibles à rénover (caserne XIXe du fort Saint-Jean, Station sanitaire, ou autre selon expertise des possibilités et du coût).

Cette préfiguration permettra en particulier d'amorcer les collaborations avec le milieu scolaire primaire et secondaire, et de faire des expériences en direction des secteurs sociaux défavorisés. Dans la mesure où la nature de cette préfiguration n'a pas été déterminée avec précision, il est difficile de la chiffrer avec certitude. Nous avons simplement inscrit pour elle une provision de 6 MF, fonctionnement compris. Une antenne de préfiguration (essentiellement administrative et culturelle) permanente sera installée à Marseille dès la décision prise, et dotée d'un budget de fonctionnement suffisant (à déterminer, de l'ordre de 1 MF/an) pour assurer le suivi permanent du projet, sous ma direction.

3.3.5.3. La question du personnel

Euroméditerranée et les structures municipales se sont engagées à financer pour le personnel et leurs conjoints un voyage de découverte de la ville et du site, ainsi qu'à offrir aux personnels qui désireraient venir à Marseille - que je souhaite les plus nombreux possibles - des services précis : aide au logement dans de bonnes conditions de situation, de confort et de prix, aide à l'insertion scolaire des enfants, aide à la recherche d'emplois pour les conjoints.

Pour les personnels du Ministère de la Culture qui souhaiteraient demeurer à Paris, des offres d'affectations dans d'autres musées et, le cas échéant, dans d'autres établissements culturels de l'Etat seront faites. Pour le personnel CNRS, il lui est toujours possible de se rattacher à un autre laboratoire d'ethnologie ou de sociologie travaillant dans des domaines proches.

Une politique active de recrutement devra être engagée avec l'accord des tutelles afin de pourvoir les postes laissés vacants par ceux des personnels désirant rester à Paris, pour améliorer la composition des équipes, techniques en particulier, dans le sens d'une plus grande complémentarité des spécialités, et pour diversifier les spécialités géographiques et méthodologiques des personnels scientifiques.

Conclusion

Créer - ou re-créer - un musée est un acte hautement symbolique, et hautement politique. Donner aux citoyens de l'Europe, qu'ils soient français ou venus d'autres pays, à la fois conscience de leur diversité et de la profondeur, largement insoupçonnée de beaucoup, de ce qui les unit, est aujourd'hui une nécessité, voire une urgence. L'Europe qui se cherche, espace voulu de paix et de fraternité après les désastres des deux guerres mondiales, a besoin d'un esprit et d'un cœur, elle a besoin d'une âme. Les civilisations de l'Europe ne peuvent se comprendre sans la juste perception de la dynamique démographique, sociale et culturelle qui les a engendrées et qui est toujours à l'œuvre, sous des formes en perpétuelle mutation. Elles ne peuvent prendre conscience d'elles-mêmes sans référence à leurs façons de vivre, de travailler, d'aimer, de croire.

Dans cette dynamique, la rencontre entre un monde continental et un espace méditerranéen où se croisent les hommes et les idées de l'Orient et de l'Occident est essentielle, comme est essentielle l'appréhension du phénomène urbain, produit et creuset à son tour de ce métissage. La ville est le lieu privilégié, aujourd'hui, du surgissement spontané de nouvelles formes culturelles issues, comme toujours, de racines profondes bien que souvent cachées, et des stress dont notre époque n'est pas avare.

Choisir Marseille, et dans Marseille le site d'Euroméditerranée, pour enraciner le nouveau Musée des Civilisations de l'Europe et de la Méditerranée, au-delà des légitimes appréhensions inhérentes à tout changement, est une décision profondément symbolique. Marseille est le lieu emblématique de la rencontre entre le Nord, par le couloir rhodanien et rhénan, et le Sud, espace méditerranéen fertilisé par l'Orient. C'est le site mythique de la naissance, en Gaule hellénisée puis romanisée, de la ville. Marseille a aussi été la porte d'un empire colonial qui a contribué à bouleverser profondément le monde. Cette histoire, que l'on a trop tendance à oublier lorsqu'on porte des jugements sur le monde actuel, est inscrite à jamais dans son architecture. Pour méditer la responsabilité qu'elle implique, l'appel à la mémoire que lance le patrimoine n'est pas inutile. Pour longtemps enfin, c'est la porte de la France et d'une grande partie de l'Europe sur le monde méditerranéen, espace à la fois de puissantes traditions et de mutations complexes.

Choisir Marseille, c'est encore prendre deux décisions fortes de sens, à la charnière des millénaires : transporter, pour la première fois, un grand musée national, l'un des lieux de la "mémoire d'Etat", de Paris en Province ; prouver aux yeux de tous la pertinence du pari délibéré que font les Collectivités Publiques, Etat en tête, sur le destin de Marseille et sur son rôle international.

Aucun projet urbain d'envergure ne peut s'accomplir, aujourd'hui, sans grand geste culturel et architectural. Le musée, sous sa forme moderne, est l'un des emblèmes majeurs de l'enracinement du futur, de la confiance dans les temps qui viennent parce qu'il témoigne concrètement que la société, toujours en évolution, s'inscrit néanmoins solidement dans la durée. Peut-être avons-nous besoin d'être sûrs que

l'héritage que nous laisserons nous-mêmes demeurera à son tour, donnant ainsi un sens à nos interrogations ?

Le Patrimoine, particulièrement lorsqu'il concerne la culture populaire, est un facteur d'éducation, de prise de conscience citoyenne, d'intégration sociale dans le respect des différences et des originalités.

Construisons à Marseille le Musée des Civilisations de l'Europe et de la Méditerranée, donnons-lui une forme architecturale mais surtout culturelle audacieuse, vivante, innovante. Concevons-le comme la métaphore de la ville, lieu de la rencontre et de la liberté, lieu de la diversité et du débat. Rendons-le hospitalier à de multiples projets et activités, pour en faire le pivot d'une "Cité de l'Europe et de la Méditerranée" au coeur historique de la métropole la plus européenne et la plus méditerranéenne de France.

LE MUSEE ET LE CENTRE INTERDISCIPLINAIRE D'ETUDE DES CIVILISATIONS DE L'EUROPE ET DE LA MÉDITERRANÉE

Etude préalable pour un projet de "délocalisation" du MNATP-CEF de Paris à Marseille

Annexes

[Annexe 2 :](#)

[le Musée des Civilisations de l'Europe et de la Méditerranée en chiffres](#)

[Annexe 3 :](#)

[Rapports et études concernant le MNATP - CEF](#)

[Annexe 4 :](#)

[Organigramme actuel du MNATP - CEF](#)

[Annexe 5 :](#)

[Le personnel](#)

[Annexe 6 :](#)

[La politique d'acquisition de collections](#)

[Annexe 7 :](#)

[Les expositions temporaires au MNATP \(1980 - 1999\)](#)

[Annexe 9 :](#)

[Quelques indications bibliographiques: la culture populaire en Europe](#)

[Annexe 11 :](#)

[Clichés du site](#)

[Annexe 13 :](#)

[Liste des personnalités rencontrées](#)

Annexe 2 : Le Musée des Civilisations de l'Europe et de la Méditerranée en chiffres

I / Collections

	Situation actuelle (1)	Situation future (2)
Objets et ensembles d'objets en trois dimensions	110 000	180 000
Objets en deux dimensions	127 000	200 000
Enregistrements sonores et audiovisuels	90 000	150 000
Livres et périodiques	120 000	200 000
Manuscrits	8 700	10 000
Archives	260 m. linéaires	350m. linéaires
Photos et cartes postales	420 000	800 000

(1) chiffres arrondis

(2) en tenant compte de l'apport du Département Europe du Musée de l'Homme et d'une politique d'acquisition active sur 10 ans

II / Bâtiments (S.U.)

	Situation actuelle (m2)	Situation future (m2)
Accueil et boutique	530	1 500
Auditoriums et salles d'animation	1 100	2 000
Présentations permanentes	3 000	4 000
Expositions temporaires	1 350	3 300
Réserves	2 500	
Bois de Boulogne extérieures	2 900	14 000
Services, ateliers, laboratoires	2 200	3 400
Bibliothèque	600	1 100
Total	14 180	29 300

III / Budget annuel

	Situation actuelle	Situation future
Acquisitions	2.5 MF	3 MF
Fonctionnement délégué (DMF + RMN + CNRS + MRT)	6.3 MF	9 MF (2)
Personnel	24 MF	31 MF
Expositions RMN	2 MF	6 MF
Divers apports extérieurs (mécénats, RMN, DOSI, contrats etc ...)	0.8MF	1 MF
Travaux d'entretien bâtiment	p.m. (1)	p.m. (2)
Total	35.6 MF	50 MF

(1) variable selon les nécessités et les années

(2) y compris missions à l'étranger (recherche, valorisation...)

IV / Autres chiffres

	Situation actuelle	Situation future
Visiteurs (moyenne annuelle, payants et gratuits)	70 000	500 000
	(au Bois de Boulogne)	(Implantation Fort St Jean)
Lecteurs de la bibliothèque	2 000	3 000
	(9 600 communications en salle)	
Personnels de recherche (conservateurs, chercheurs, documentalistes, ingénieurs...) à temps plein	42	60
Personnels de gestion (administratif, gardiennage, ouvrier...) à temps plein	82	90

Annexe 3 :

Rapports et études concernant le MNATP - CEF

Rapports

ARPIN Roland, CÔTÉ Michel

Rapport préliminaire pour une action de rénovation du Musée National des Arts et Traditions Populaires . Paris, MNATP, 1991, 13 p.

COLARDELLE Michel

Rénovation du Musée National des Arts et Traditions Populaires : propositions. Paris, Direction des Musées de France, 1995, 40 p.

COLARDELLE Michel, LOUX Françoise, SALITOT Michèle

Centre d'ethnologie française - Musée National des Arts et Traditions Populaires : projets 1997-2000. DMF-CNRS, 1996, 92 p.

"Conseil et programmation"

Musée National des Arts et Traditions Populaires, opération de rénovation, scénarios de restructuration, juin 1994, 28 p.

GROSHENS Marie-Claude La réforme du Musée National des Arts et Traditions Populaires. Rapport. Paris, MNATP, 1994, 65 p.

GUIBAL Jean

Propositions pour le renouveau du Musée National des Arts et Traditions Populaires : des arts et traditions populaires aux cultures et sociétés de la France. Paris, MNATP, 1992, 58p.

JAOUL Martine et al.

Le Musée National des Arts et Traditions Populaires : présentation, bilan et projets Paris, MNATP, 1994, 28 p. Rapport remis à M. J. Sallois le 6 juillet 1994, 225 p., dact.

LEVY Francis

Observations sur le Musée des ATP. Maison des Sciences de l'Homme, dact. Paris 1975, 21p. + ill.

PITTE Jean-Robert

Rapport d'étape préalable à la restructuration du Musée National des Arts et Traditions Populaires en vue de la création d'un Musée des Français. Paris, MNATP, 1995, 35 p.

SIGAUD Pierre

Rapport préalable à l'élaboration d'un projet culturel. MNATP, 1991, 20 p.

Articles

COLARDELLE Michel

Que faire des arts et traditions populaires ? Pour un musée des civilisations de la France et de l'Europe. Le Débat, n°99, mars-avril 1998, pp. 113-118

COLARDELLE Michel (dir.)

Actes du colloque Réinventer le musée : le MNATP -CEF, octobre 1999

CUISENIER Jean

Que faire des arts et traditions populaires ? Le Débat, mai-août 1991, n°65, pp. 150-164

Des musées de l'homme et de la société : oui, mais lesquels ? Le Débat, n°70, mai-août 1992, pp. 178-187

CHIVA Isac

Qu'est-ce qu'un musée des Arts et Traditions Populaires ? : entretien avec Claude Lévy-Strauss. Le Débat, n°70, mai-août 1992, pp. 164-173

DUCLOS Jean-Claude

Pour des musées de l'homme et de la société. Le Débat, n°70, mai-août 1992, pp. 174-178

GUIBAL Jean

Quel avenir pour le Musée National des Arts et Traditions Populaires : entretien avec Jean Guibal. Le Débat, 1990, n°4, pp. 157-163

Autres rapports et articles

COLARDELLE Michel

L'avenir du Musée National des Arts et Traditions Populaires. La lettre des musées de France, 1996, n°64, pp. 4-5

COLARDELLE Michel, LOUX Françoise, SALITOT Michèle

Un musée de société pour le troisième millénaire : le Musée National des Arts et Traditions Populaires - centre d'ethnologie française. Ecomusées et musées de société : dire l'histoire et gérer la mémoire du présent, n° 153, mars 1997, pp. 147-153

CUISENIER Jean

Le Musée National des Arts et Traditions Populaires, à Paris : vingt ans plus tard. Museum, n°3, 1989, pp. 165-169

GOURARIER Zeev

Musée d'arts et traditions populaires ou musée d'histoire ? La nouvelle Alexandrie, Actes du Colloque, DMF, mai 1992

JAOUL Martine

Les musées d'ethnographie aujourd'hui. Museum, n°175, 1992, p. 128

Quelle politique d'acquisition aujourd'hui dans un réseau européen des musées d'ethnographie. Le cas du Musée National des arts et Traditions Populaires. Wege nacht Europa, actes du colloque de Berlin, 1994, pp. 60-67

Le Musée National des arts et Traditions Populaires et les musées territoriaux
Bulletin de liaison de la société des amis du Musée National des arts et Traditions Populaires, n°18, mars 1995, pp. 4-8

Le Musée National des arts et Traditions Populaires et les musées de société en régions

Musées et collections publiques de France, n°208, sept. 95, pp. 50-51

MORTAIGNE Véronique, ROUX Emmanuel de

Les musées de société, langueurs parisiennes, énergies régionales ; Le Monde, 25 août 1994; Les projets du Musée National des Arts et Traditions Populaires ; Le Monde, 8 septembre 1994

MOUCLIER Jacques

Musée National des Arts et Traditions : délocalisation ou nouveau projet intellectuel ?
Musées et collections publiques de France, n°194, mars 1992, p. 58

PRADO Patrick

L'ethnologie française au musée ? : ou un nouveau musée de l'ethnologie de la France ? Terrain, n°65, 1995, pp. 147-152

TROCHET Jean-René

Chronique d'une mort annoncée ? Presse, musées, pouvoirs et intelligentia en France à la fin du XXe s. Ramage, n°13, 1993, pp. 5-13

Sciences humaines et musées : du musée d'ethnographie du Trocadéro au Musée National des arts et Traditions Populaires.

Géographie et cultures, n°4, 1995, pp. 3-31

Un second souffle pour le Musée National des Arts et Traditions Populaires

L'estampille - l'objet d'art, n°325, juin 1998, p. 12-13

Annexe 4 :

Organigramme actuel du MNATP-CEF

Directeur

Directeur adjoint du CEF

Directeur adjoint du MNATP

Secrétaire général

Missions rattachées à la Direction

- Communication
- Base ethnologie
- Projet scientifique et culturel

Services scientifiques

- Départements scientifiques et patrimoniaux
- Services documentaires :
Bibliothèque - Centre de documentation

Service historique

- Service archéologique
- Service enquête - collecte

Services généraux

- Secrétariat général
- Service de conservation - restauration et de régie des collections
- Service culturel
- Service des galeries permanentes et des expositions
- Service multimédia
- Ateliers de production
- Service accueil, sécurité et entretien
- Librairie - Boutique

Revue Ethnologie Française (SEF)

Annexe 5 :

Le personnel

Centre National de la Recherche Scientifique : 22 (13 chercheurs, 9 ITA)

Culture et Réunion des Musées Nationaux : 107 (101 temps plein, 6 conférencières temps partiel)

Mises à disposition Education Nationale : 1 temps plein, 3 prof. relais temps partiel

Total

124 temps plein

9 temps partiel

(auxquels s'ajoutent quatre équivalent-temps plein sous forme de vacances)

Répartition selon l'organigramme

Directeur : Michel Colardelle

Directeur-adjoint du CEF : Françoise Loux

Directeur-adjoint du MNATP : Zeev Gourarier

Secrétariat général : Patrick Dubois + 14 agents

Mission communication : Stéphane Aubriol + 2 agents

Mission "Base ethno" : Philippe Richard + 1 agent

Chargé de mission pour le Projet scientifique et culturel : Catherine Parodi

Services scientifiques

Départements scientifiques et patrimoniaux

I. Environnement et habitat

Resp. : M. Catani et C.Waltisperger + 5 collaborateurs

II. Agriculture

Resp. : X. et C.Royer + 4 collaborateurs

III. Mines, artisanat et industrie

Resp. : C.Cartier et N.Gérôme + 1 collaborateur

IV. Institutions, réseau, échanges

Resp. : A.Monjaret et Fl.Pizzorni

V. Corps, santé et vêtement

Resp. : F.Loux et A.Tricaud + 6 collaborateurs

VI. Pratiques rituelles, religieuses et profanes

Resp. : D.Gluck et M.F.Gueusquin

VII. Images et texte

Resp. : F.Maguet et H.Touillier + 4 collaborateurs

VIII. Parole et musique

Resp. : Fl.Getreau

IX. Jeux, loisirs et spectacles

Resp. : Z.Gourarier

Bibliothèque et centre de documentation

Conservateur général, chef du service: A.Thill + 3 collaborateurs

Centre de documentation: F.Bekus + 1 collaborateur

Service historique

Resp.: J.Christophe + 2 collaborateurs

Service archéologique

Resp.: R.Guadagnin

Cellule enquête-collecte

Resp.: M.Colardelle + 4 collaborateurs

Services généraux**Service de conservation-restauration et de régie des collections**

Chef de service: A.Monestier + 11 agents

Service culturel

Chef de service: C.Fossey + 3 agents plein temps, 6 conférencières temps partiel, 3 professeurs relais mis à disposition temps partiel

Service des galeries permanentes, expositions et ateliers

Chef de service: MF.Noël + collab. temps partiel

Service multimédia

Chef de service: F.Findji + 4 agents

Service accueil, sécurité et entretien

Chef de service: N.Tambidore + 32 agents

Librairie-boutique

2 agents

Annexe 6 :

La politique d'acquisition de collections

Années	Campagnes de fouilles et de collectes	Autres achats	Total général
1985	Villiers le Sec	60 000 F	707 425 F
	Charny (Bourgogne)	20 000 F	
	Vannerie	50 000 F	
	Fabrication du cidre	50 000 F	
			887 425 F
1986	Villiers	76 000 F	971 032 F
	Vannerie	32 000 F	
1987	Métiers de la couleur	40 000 F	891 600 F
	Fabrication d'instruments		
	Aratoires	79 000 F	
1988	Métiers de la couleur	32 220 F	1 340 349 F
	Usages et artisans forêts	0050 000 F	
	Art forain	85 000 F	
			1 507 569 F
1989	Métiers de la couleur	40 000 F	343 138 F
	Usages et artisans forêts	36 000 F	
	Art forain	95 000 F	
			514 138 F
1990	Art forain	95 000 F	1 430 851 F
	Objets de café	50 000 F	
1991	Objets de café	96 000 F	5 908 700 F
	Marionnettes	85 000 F	
	Artisans de l'élégance	95 000 F	
	Foires, marchés et petits métiers	65 000 F	
			6 249 700 F
1992	Objets de café	108 500 F	778 192 F
	Marionnettes	98 000 F	
	Artisans de l'élégance	95 000 F	
	Fosses	150 000 F	
	Art forain	112 000 F	
			1 341 692 F
1993	Marionnettes	181 480 F	499 900 F
	Fosses	324 000 F	
	Pièges	208 976 F	
			1 214 356 F
1994	Cirque	284 000 F	279 120 F
	Fosses	388 000 F	
			1 183 896 F
1995	Pièges	232 776 F	
	Cirque	294 000 F	260 100 F
	Fosses	388 000 F	
			1 032 000 F
1996	Chromolithographies	350 000 F	
	Cirque	250 000 F	484 440 F
	Agriculture (jougs)	350 000 F	
	Fosses	350 000 F	
	Chromolithographies	350 000 F	
			1 784 440 F
1997	Cirque	304 000 F	958 653 F
	Fosses	425 000 F	
	Métiers d'art	277 500 F	
			2 440 653 F

1998	Pêche	260 000 F		
	Outre-mer	215 500 F		
	Métiers d'art	219 800 F	202 450 F	
	Pêche	4261 000 F		
	Outre-mer	341 413 F		
	Industrie	351 000 F		
	Objets de dévotion	221 898 F		
	Héros populaires	161 700 F		1 759 261.38 F

Annexe 7 :

Les expositions temporaires au MNATP (1980 - 1999)

Expositions temporaires de 1980 à 1999	Dates	Total des entrées
L'instrument musical populaire	nov 80 - avril 81	26 111
L'abeille, l'homme, le miel	oct 81 - mai 82	55 970
Le fait divers	nov 81 - avril 83	28 980
Donation Pierre Pasquier (expo-dossier)	juin 83 - sept 83	n.c
Saint Sébastien	nov 83 - avril 84	9 703
Après la pluie, le beau temps	nov 84 - avril 85	19 740
Bijoux, tableaux et médaillons en cheveux (expo-dossier)	mai 86	n.c
Les Français et la table	nov 85 - avril 86	48 744
Crèches et traditions de Noël	oct 86 - jan 87	59 243
Quérir, choisir 1937 - 1987	nov 87 - fév 88	3 340
Des teintes et des couleurs (expo-dossier)	mai 88 - juil 88	6 159
Un village au temps de Charlemagne	nov 88 - juil 89	63 200
Les Bretons et Dieu (expo-dossier)	avril 89 - déc 89	7 436
Pâques fleuries (expo-dossier)	mars 90 - mai 90	6 405
Le meuble régional	déc 90 - fév 91	23 938
Liens de famille	avril 91 - juil 91	9 478
Quand l'affiche faisait de la réclame	nov 91 - avril 92	20 468
Indiens de papier	oct 92 - jan 93	n.c
Kalina - Des Amérindiens de Guyane à Paris en 1892	déc 92 - mars 93	n.c
Cités en fête	nov 92 - avril 93	15 405
Petits tableaux timbrés, 500 cartes postales de la collection Hélène Meillassoux	avril 93 - nov 93	n.c
Terres de Roumanie (expo. accueillie)	mai 93 - juil 93	n.c

Artisans de l'élégance	nov 93 - mai 94	35 079
Parler province (expo-dossier)	jan 94 - déc 94	n.c
Couteaux de tradition, couteaux à soi	fév 94 - mars 94	n.c
Histoires de familles (expo. accueillie)	juin 94 - juin 94	n.c
Mise en boîte	oct 94 - avril 95	18 819
Les temps de la vie	fév 95 - sept 95	n.c
Photos foraines 1900-1960 (expo-dossier)	nov 95 - jan 96	n.c
Le compagnonnage, chemin de l'excellence	nov 95 - mai 96	27 547
Traditions de Noël en France et au Canada (sur internet)	déc 95 - déc 96	n.c
La France aux couleurs d'Epinal	mai 96 - oct 96	
Ils sont fous ... d'Astérix	oct 96 - avril 97	55 106
La différence	nov 96 - avril 97	5 553
Ô Corsica, île de mémoire	juil 97 - sept 97	1 430
Musiciens des rues de Paris	nov 97 - avril 98	15 358
Philippe Fix, Noël et traditions d'autrefois	déc 97 - fév 98	5 426
Le vert et le brun	mars 98 - juin 98	1 296
Skater la ville	avril 98 - juin 98	1 983
Bijoux traditionnels français: art et artifice	juin 98 - sept 98	
Le cirque de François Tuefferd	nov 98 - fév 99	
Tropique métis	nov 98 - avril 99	
Souffler, c'est jouer, cornemuses ...	avril 99 - août 99	
France-Québec, images et mirages	juin 99 - jan 2000	
Passeurs de linge: trousseaux et linge de famille	sept 99 - jan 2000	
Trésors d'art populaire de Slovaquie	déc 99 - avril 2000	

Annexe 9 :

- Quelques indications bibliographiques: la culture populaire en Europe
"Actes des premières rencontres européennes des musées d'ethnographie", 1993.
1996, Paris, Musée National des Arts et Traditions Populaires, Ecole du Louvre.
- ALTHABE G., FABRE D., LENCLUD G. (dir.), 1992
"Vers une ethnologie du présent". Paris, ed. de la Maison des Sciences de l'Homme.
- BONTE P. et IZARD M. (dir.), 1991
"Dictionnaire de l'ethnologie et de l'anthropologie", Paris, P.U.F.,
cf. articles : "Europe" par I. CHIVA et G. LENCLUD (p. 255-259, bibliographie) ;
"Europe atlantique" par J. GAUGHAN (p. 259-260) ;
"Europe centrale et orientale" par C. HANN (p. 261-262) ;
"Europe du Nord" par M. SEGALLEN (p. 263-264).
- CENTLIVRES P., FABRE D., ZONABEND F. (dir.), 1998
"La fabrique des héros". Paris, ed. de la Maison des Sciences de l'Homme.
- CHIVA I., JEGGLE U., (dir.), 1987
"Ethnologies en miroir. La France et les pays de langue allemande". Paris, ed. de la
Maison des Sciences de l'Homme. "En Europe, les nations", 1991, Terrain, n°17,
Paris.
- FABRE D., (ed), 1996
"L'Europe entre cultures et nations. Actes du colloque de Tours". Paris, ed. de la
Maison des Sciences de l'Homme.
- L'ethnocartographie en Europe. 1982-83, Technologies - Idéologies - Pratiques, Aix-
en-Provence, vol. 4, n°1-4.
- THIESSE A.M., 1999
"La création des identités nationales - Europe XVIIIe - XXe siècles". Paris, l'Univers
historique, le Seuil.

Annexe 11 :
Le môle J4 et le Fort Saint Jean
(clichés M.Colardelle)



1 - Vue générale depuis le Fort Saint Nicolas

2 - Les deux forts à l'entrée du Vieux Port



3 - La tour médiévale, la chapelle et le bâtiment du DRASSM (DAPA)

4 - La Galerie des Officiers (arrière-plan) et le bâtiment du DRASSM



Annexe 13 :

Liste des personnalités rencontrées

M. François de BANES-GARDONNE,
ancien Directeur Régional des Affaires Culturelles de Provence - Alpes - Côte d'Azur,
Aix-en-Provence

M. Roger BARRIÉ,
Inspecteur général de l'Administration au Ministère de la Culture et de la
Communication, chargé de mission pour Euroméditerranée, Paris

M. Jérôme BOUET,
Directeur Régional des Affaires Culturelles de Provence-Alpes-Côte d'Azur, Aix-en-
Provence

M. Christian BROMBERGER,
Professeur à l'Université de Provence, Directeur de l'UMR 6591 du CNRS (IDEMEC),
Vice-président du Conseil du Patrimoine Ethnologique, Aix-en-Provence

Mme Françoise CACHIN,
Directeur des Musées de France, Paris

M. Isac CHIVA,
Directeur d'Etudes à l'Ecole des Hautes Etudes en Sciences Sociales, ancien Vice-
président du Conseil du Patrimoine ethnologique, Paris

M. Michel CÔTÉ,
Directeur du projet de Musée des Sciences, Lyon

M. Jean-Pierre DIGARD,
Président de la Commission 38 du CNRS

Thierry FABRE,
chef de Programme à la Maisons Méditerranéenne des Sciences de l'Homme,
chargé de mission pour Euroméditerranée, Aix-en-Provence

M. Jean-Claude GAUDIN,
ancien Ministre, sénateur-maire de Marseille

Mme Danielle GIRAUDY,
Conservateur en Chef, Directeur des Musées de la Ville de Marseille

M. Jean-Michel GUÉNOD,
Directeur général de l'Etablissement public d'aménagement d'Euroméditerranée,
Marseille

M. Dominique GUILLEUX,
Directeur général de l'Office du Tourisme et des Congrès, Marseille

M. Robert ILBERT,
Directeur de la Maison Méditerranéenne des Sciences de l'Homme, Aix-en-Provence

M. Michel JAMET,
Directeur général des Services du Conseil Général du Rhône, Lyon

M. Jean-Marie JENN,
Conservateur général du Patrimoine, Chef de la Mission du Patrimoine Ethnologique
au Ministère de la Culture

M. Stéphane MARTIN,
Président de l'Etablissement Public du Musée du Quai Branly, Paris

M. Thierry MARTIN,
Directeur délégué au projet de l'Etablissement public d'aménagement
Euroméditerranée, Marseille

M. Bernard MOREL,
Directeur du Cabinet du Président du Conseil Régional de Provence - Alpes - Côte d'Azur

M. Yvon OLLIVIER,
Préfet de la Région PACA, Marseille

M. Michel MERCIER,
Président du Conseil Général du Rhône, Lyon

M. Jean-Claude MORENO,
Président de l'Etablissement Public de Maîtrise d'Ouvrage du Ministère de la Culture et de la Communication, Paris

M. Jean-Paul PROUST,
Préfet de Région Provence - Alpes - Côte d'Azur, Marseille (actuellement Directeur du Cabinet du Ministre de l'Intérieur)

M. Jean-Marc ROUMILHAC,
Chargé de la mission Lyon-Marseille,

M. ADERLY,
Département des Délocalisations Publiques, Lyon

M. Michel VAUZELLE,
ancien Ministre, Président de la Région Provence - Alpes - Côte d'Azur, Marseille

M. Dominique VIÉVILLE,
Chef de l'Inspection générale des Musées de France, Paris

En attente de rendez-vous :

M. Maurice GODELIER,
Directeur scientifique du Musée du Quai Branly, Paris

M. GUERINI,
Président du Conseil Général des Bouches du Rhône, Marseille

M. Gérard LENCLUD,
Directeur scientifique adjoint de secteur SHS, CNRS

M. Renaud MUSELIER,
Député des Bouches du Rhône, Maire-Adjoint de Marseille, Président de l'E.P.A.E.M.,
Marseille

M. PAOLI,
Vice-président du Conseil Général des Bouches du Rhône chargé de la Culture,
Marseille

M. Germain VIATTE,
Directeur muséologique du Musée du Quai Branly, Paris